RÉPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE



Une reprise du secteur pétrolier attendue en 2023 après deux années consécutives de récession

JUIN 2023

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS V
LISTE DES TABLEAUX VI
LISTE DES GRAPHIQUES VII
PRÉFACE VIII
AVANT-PROPOS IX
CONTEXTE 10
RÉSUMÉ ANALYTIQUE 11
I. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE 15
I.1. Secteur réel 15
I.1.1 Croissance économique 15
I.1.2 Inflation 18
I.2 Finances publiques 18
I.2.1 Recettes publiques 19
I.2.2 Dépenses et prêts nets 20
I.2.3 Soldes budgétaires 21
I.2.4 Dette publique 22
I.3 Echanges extérieurs 23
I.4 Situation monétaire 24
I.5 Mesures économiques prises et mises en œuvre en 2022 24
I.5.1 Mesures budgétaires 24
I.5.2 Mesures monétaires 25
II. APERÇU DE LA CONJONCTURE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 26
II.1 Aperçu de la conjoncture 26
II.2 Perspectives économiques 28
II.2.1 Croissance prévisionnelle 28
II.2.2 Prix 32
II.2.3 Secteur public 32
II.2.4 Comptes extérieurs 33
II.2.5 Compte monétaire 34
II.3 Mesures budgétaires et monétaires 35
II.3.1 Mesures budgétaires à moyen terme 35
II.3.2 Mesures monétaires 36
II.4 Analyse du risque de taux de croissance 36

II.4.1 Description des risques et mécanismes de transmission 36
II.4.2 Analyse de la sensibilisation aux risques 37
II.5 Analyse des perspectives de la croissance par rapport au scénario PND 40
III. ATTRACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS AU CONGO . 42
III.1 Evolution de l'investissement direct étranger 43
III.1.1 Flux IDE..... 43
III.1.2 Stocks IDE 44
III.1.3 Analyse comparative des IDE du Congo par rapport aux autres Etats de la CEMAC 45
III.1.4 Évolution des flux d'IDE avant et pendant la mise en œuvre du PND..... 46
III.2 Déterminants de l'investissement direct étranger..... 46
III.3 Implications des politiques économiques 47
EQUIPE TECHNIQUE.....viii

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique centrale
BM	: Banque mondiale
BTA	: Bons du Trésor assimilables
CBMT	: Cadre budgétaire à moyen terme
CEMAC	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CCA	: Caisse congolaise d'amortissement
CCMB	: Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire
CNUCED	: Centre des Nations Unies sur le commerce et le développement
CPM	: Comité de pilotage monétaire
CORAF	: Congolaise de raffinage
DGB	: Direction générale du Budget
DGE	: Direction générale de l'Économie
FCFA	: Franc de la coopération financière en Afrique centrale
FEC	: Facilité élargie de crédit
FMI	: Fonds monétaire international
FSPI	: Fonds de solidarité pour les projets innovants
GFP	: Gestion des Finances publiques
IDE	: Investissement direct étranger
INS	: Institut national de la statistique
IHPC	: Indice harmonisé des prix à la consommation
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances
OTA	: Obligations du Trésor assimilables
PATN	: Projet d'accélération de la transformation numérique
PEM	: Perspectives de l'économie mondiale
PIB	: Produit intérieur brut
PND	: Plan national de développement
PNG	: Position nette du gouvernement
PREF-CEMAC	: Programme de Réformes économiques et financières de la CEMAC
RCA	: République Centrafricaine
RDC	: République démocratique du Congo
TIAO	: Taux d'intérêt des appels d'offre

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Croissance du PIB à prix constants (en %) 15
Tableau 2 : Croissance réelle des secteurs d'activité (en %) 17
Tableau 3 : Recettes publiques (en milliards de FCFA) 20
Tableau 4 : Dépenses (en milliards de FCFA) 21
Tableau 5 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA) 23
Tableau 6 : Situation monétaire (en milliards de FCFA) 24
Tableau 7 : Production/chiffre d'affaires des branches d'activités 27
Tableau 8 : Croissance moyenne des branches d'activités (en %) 30
Tableau 9 : Dette publique 33
Tableau 10 : Evolution du compte courant (en milliards de FCFA) 33
Tableau 11 : Principaux indicateurs économiques et financiers 35
Tableau 12 : Identification des risques 37
Tableau 13 : Ecart moyen enregistré entre les projections et les réalisations entre 2019 et 2021. 39
Tableau 14 : Choc négatif sur la croissance économique 39

Tableau A 1 : Données sous-tendant les hypothèses du secteur réel ii
Tableau A 2 : Hypothèses de base iii
Tableau A 3 : Résumé des indicateurs iii
Tableau A 4 : PIB réel (en %) iv
Tableau A 5 : PIB réel optique demande (en %) iv
Tableau A 6 : Tableau des opérations financières de l'Etat (en milliards de FCFA) v
Tableau A 7 : Balance des paiements (en milliards de FCFA) vi
Tableau A 8 : Situation monétaire (en milliards de FCFA) vii

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de l'inflation (en %) 18
Graphique 2: Soldes budgétaires (en milliards de FCFA) 22
Graphique 3: Encours de la dette publique (en milliards de FCFA) 23
Graphique 4: Perspectives de croissance du PIB réel (en %) 28
Graphique 5 : Evolution de la croissance économique et des recettes budgétaires 38
Graphique 6 : Comparaison croissance PIB réel prévisions PND et prévisions récentes (en %) 40
Graphique 7 : Comparaison croissance PIB réel pétrole prévisions PND et prévisions récentes (en %) 40
Graphique 8 : Comparaison croissance PIB réel hors pétrole prévisions PND et prévisions récentes (en %) 41
Graphique 9 : Comparaison taux d'investissement prévisions PND et prévisions récentes (en %) 41
Graphique 10 : Evolution des flux d'IDE (en milliards de FCFA) 43
Graphique 11 : Evolution des stocks d'IDE (en millions de dollars US) 44
Graphique 12 : Répartition des stocks d'IDE de la zone CEMAC 45

PRÉFACE



Dans le cadre de la poursuite de l'exécution du Programme économique et financier, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI), le Gouvernement entend accélérer les réformes des finances publiques déjà amorcées, afin de maintenir les équilibres macroéconomiques et budgétaires, renforcer la gestion de la dette à moyen terme et reconstituer le niveau des réserves officielles brutes.

S'inscrivant dans cette dynamique, le Ministre de l'Économie et des Finances a lancé les travaux relatifs à l'élaboration du Plan stratégique découlant de sa vision *« Devenir un vecteur de la performance économique et financière d'ici 2026 »*, vision qui s'arrime au projet de société du Président de la République, Chef de l'Etat *« Ensemble poursuivons la marche… »*, traduit en Plan national de développement (PND) 2022-2026 et en Programme d'action du Gouvernement portant sur les douze batailles.

La réussite des réformes économiques repose, entre autres, sur la maitrise du comportement des indicateurs économiques. Ainsi, il est important de suivre, régulièrement, les évolutions des projections des agrégats macroéconomiques et budgétaires, afin d'aider le Gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques, ainsi que dans l'évaluation des réformes entreprises et des programmes socio-économiques.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), à travers la direction générale de l'économie, élabore le rapport sur les perspectives de l'économie congolaise, dans lequel sont décrites les évolutions des indicateurs macroéconomiques et budgétaires.

Il ressort du présent Rapport un fait saillant : la reprise du secteur pétrolier attendue en 2023. Cette reprise intervient après deux années consécutives de récession, en dépit d'un contexte international défavorable, marqué par la baisse de cours du baril de pétrole, suite à une demande mondiale du pétrole moins robuste.

J'ose croire que ce rapport répondra aux attentes de tous et qu'il constituera un instrument d'aide à la prise de décision.

Ministre de l'Économie et des Finances

Jean-Baptiste ONDAYE

AVANT-PROPOS



Dans le cadre de ses missions, la direction générale de l'économie est chargée, entre autres, de suivre les évolutions de la situation et des perspectives économiques, à travers l'élaboration du rapport sur les perspectives de l'économie congolaise.

Le suivi régulier des agrégats macroéconomiques facilite la prise de décisions économiques du Gouvernement, des partenaires au développement et des investisseurs nationaux et étrangers. Outre sa particularité d'aide à la décision, il permet aussi d'apprécier la mise en œuvre des programmes socio-économiques à l'instar du Programme économique et financier, au titre de la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international.

Le présent Rapport est structuré en trois parties : la première analyse l'évolution récente de l'économie congolaise, la deuxième présente l'aperçu de la conjoncture et les perspectives économiques, enfin la troisième partie traite de l'attractivité des investissements directs étrangers au Congo.

Je voudrais, à travers cette troisième édition, lancer de nouveau un appel à l'endroit des partenaires techniques et financiers pour nous apporter leur soutien multiforme, en vue pérenniser la production et la publication du rapport sur les perspectives de l'économie congolaise.

La direction générale de l'économie reste ouverte et sera toujours heureuse de recevoir toutes les observations et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité des prochaines éditions.

Directeur général de l'économie

Franck Mondésir MBOUAYILA TSASSA

CONTEXTE

Depuis plus d'une année, le monde fait face à une nouvelle crise, celle des produits alimentaires provoquée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui ne cesse de perturber les circuits d'approvisionnement en produits de base. Ce conflit rend, en effet, difficile le commerce international et entraîne, d'une part, le ralentissement de la croissance économique essentiellement dans les économies avancées et, d'autre part, le renchérissement des prix des produits alimentaires dans les pays où les importations sont constituées principalement de ces produits.

Les tensions inflationnistes ont conduit la plupart des Banques centrales des pays avancés et pays émergents et pays en développement à durcir les conditions financières, en relevant le taux directeur, afin de maitriser l'inflation et préserver le pouvoir d'achat des ménages vulnérables. Ces mesures ont eu un effet négatif sur les entrées des investissements directs étrangers dans les économies africaines.

Au niveau national, le contexte a été marqué par : (i) la poursuite de la mise en œuvre du PND 2022-2026, du Plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023, de la matrice des actions du PREF-CEMAC ; (ii) l'exécution du Programme économique et financier, appuyé par la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international qui, le 8 mai 2023, a fait l'objet de discussions avec le Gouvernement dans le cadre de la troisième revue ; (iii) lancement d'un projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo, dans le but d'accroître l'offre des services publics dans le domaine du numérique ; (iv) l'augmentation de 5% des prix des produits pétroliers à la pompe, tout en définissant un panel de mesures d'atténuation de l'impact de cette augmentation sur les populations les plus vulnérables.

Par ailleurs, le Gouvernement a signé un certain nombre de protocoles d'accord qui contribueraient au dynamisme de la croissance économique. Il s'agit de : (i) l'accord signé avec le Gouvernement français, le 23 mars 2023 à Brazzaville, dans le cadre du lancement du projet « fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI) de gouvernance des industries extractives » ; (ii) l'accord signé avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le 12 mai 2023 à Brazzaville, dans le cadre du projet de « promotion de la croissance par les petites et moyennes entreprises et l'artisanat en République du Congo ».

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'économie congolaise s'attend à un raffermissement de sa croissance en 2023 (4,0%) et 2024 (4,4%), porté par la reprise prévue dans le secteur pétrolier respectivement de 4,0% et 6,5%, sur fond de la mise en production du champ pétrolier Holmoni avec une capacité de production de 1,0 million de barils par an et des travaux d'entretien des puits, en vue de limiter le déclin de la production sur les champs matures. Le secteur hors pétrole, avec un PIB qui croîtrait de 3,9% et 3,8% sur la période sous revue, devrait aussi soutenir le dynamisme de la croissance, en rapport avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2022-2026, l'exécution du Programme économique et financier, appuyé par la FEC du FMI, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre de la matrice des actions du PREF-CEMAC.

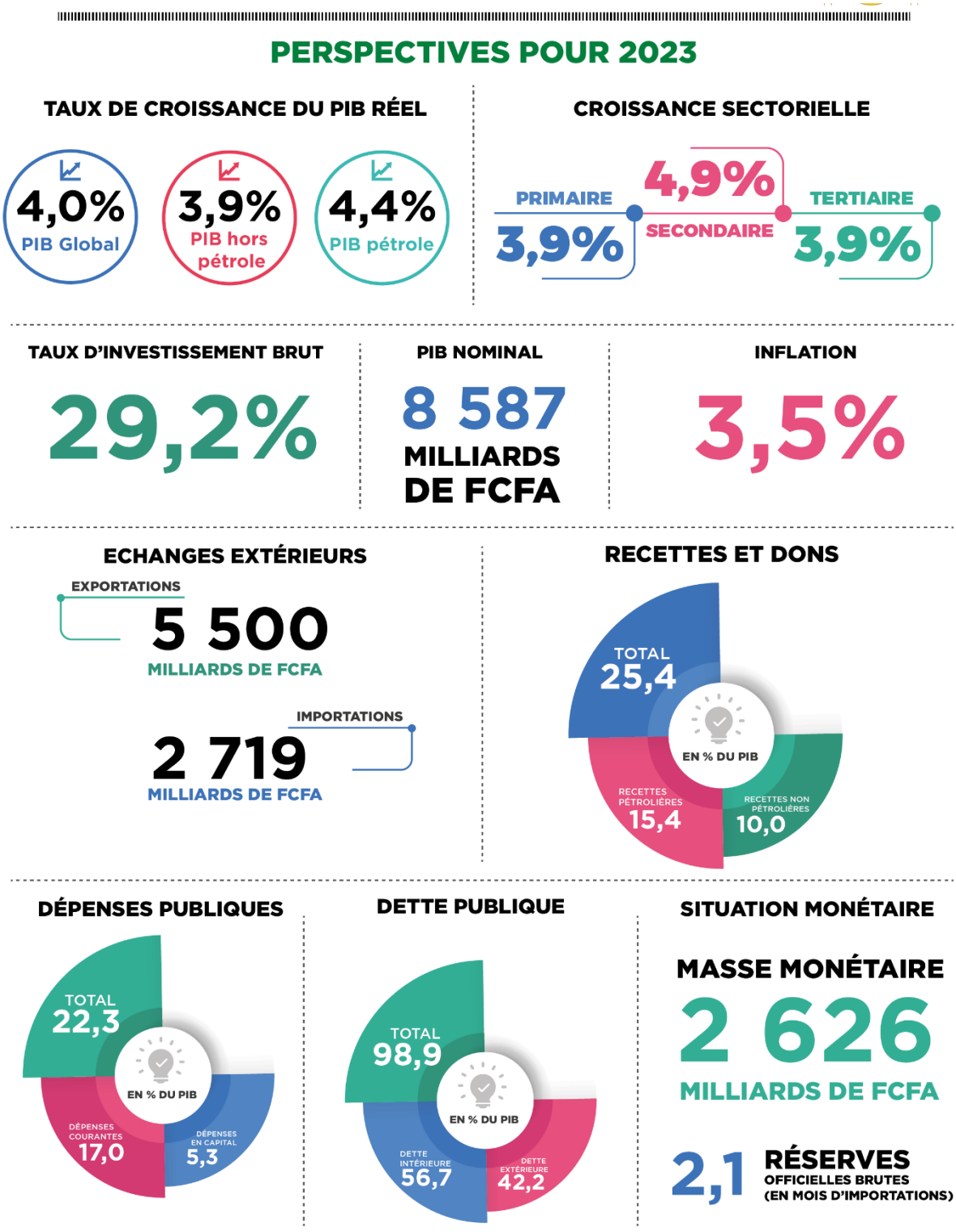
Les tensions inflationnistes demeureraient vives, non à cause de la surchauffe de l'économie, mais plutôt en raison de la crise alimentaire mondiale, provoquée par l'enlisement du conflit entre la Russie et l'Ukraine qui ne cesse de perturber les chaînes d'approvisionnement en produits de base, rendant ainsi difficile le commerce mondial, d'autant plus que la structure des importations est composée principalement des produits alimentaires. En effet, le niveau général des prix à la consommation devrait bondir de 3,5% en 2023 avant de ralentir légèrement pour se situer à 3,2% en 2024.

La baisse de cours du baril de pétrole attendue en 2023 devrait impacter négativement le niveau des recettes publiques qui reculeraient de 19,7%, entrainée principalement par l'effondrement des recettes pétrolières (-33,0%). Ainsi, pour maintenir les équilibres budgétaires, les dépenses publiques, notamment celles liées aux subventions des produits pétroliers, seraient drastiquement réduites, revenant de 311,0 milliards de FCFA en 2022 à 106,0 milliards de FCFA en 2023. Par conséquent, le solde primaire et les soldes budgétaires base engagements dons compris et hors dons demeureraient tous excédentaires. Ces excédents budgétaires devraient tous se consolider en 2024, en lien avec l'augmentation des recettes pétrolières (+0,8%) et non pétrolières (+11,8%). En conséquence, l'encours de la dette attendu à 8 492,5 milliards de FCFA en 2023, soit 98,9% du PIB devrait baisser en 2024, pour ressortir à 8 392,7 milliards de FCFA, soit 92,4% du PIB.

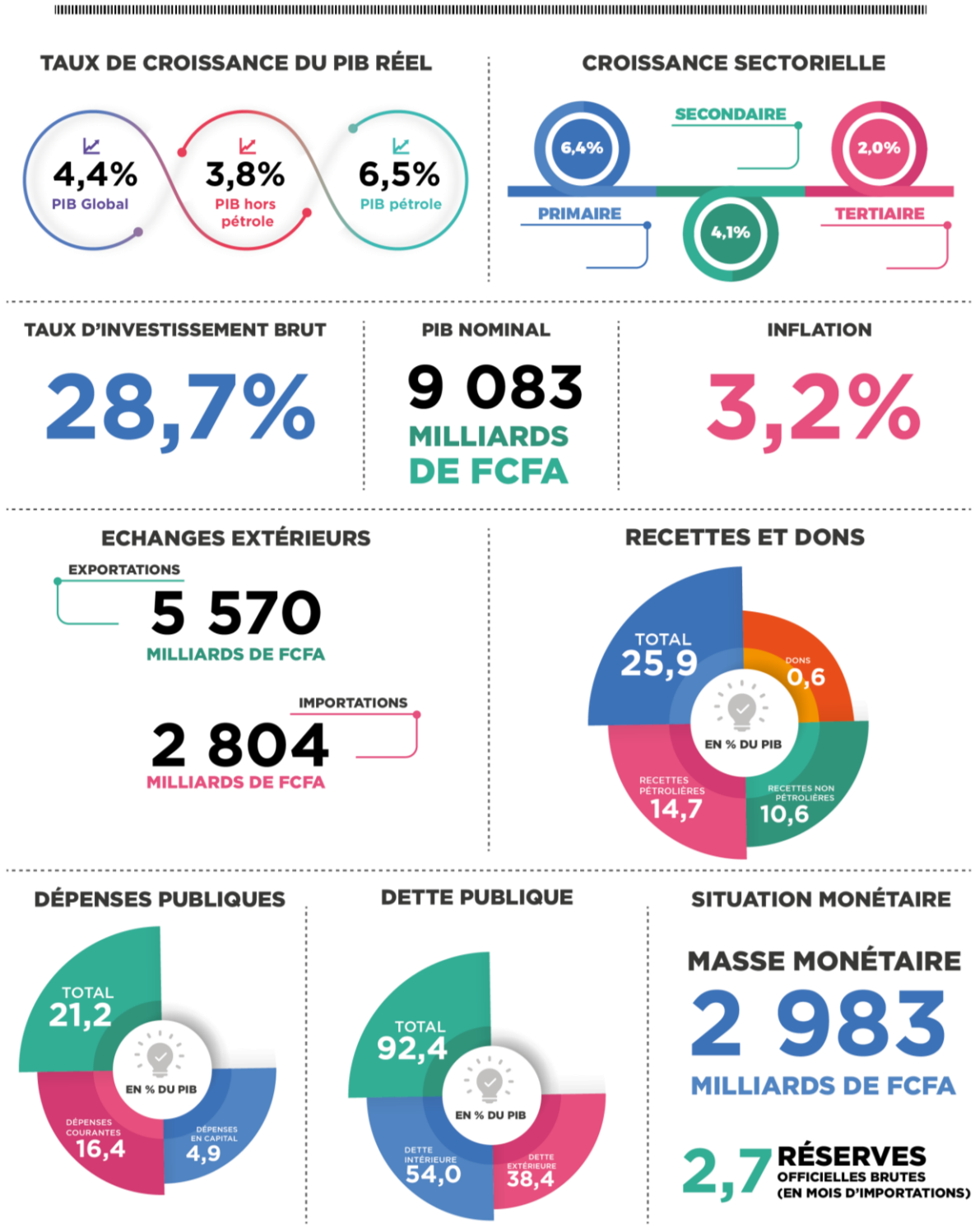
Les échanges extérieurs se solderaient par un amoindrissement significatif de l'excédent du compte courant sur toute la période, revenant de 19,4% du PIB en 2022 à 2,9% du PIB en 2023, puis à 1,4% du PIB en 2024, sous l'effet essentiellement de l'amenuisement de l'excédent de la balance commerciale, suite au faible niveau des exportations pétrolières.

La situation monétaire sur la période 2023-2024 se caractériserait par : (i) un bond des avoirs extérieurs nets (54,8%) ; (ii) une hausse des avoirs intérieurs nets (4,7%) ; (iii) un accroissement de la masse monétaire (9,8%) ; et (iv) une hausse du niveau des réserves officielles brutes en mois d'importations, passant de 1,5 en 2022, à 2,1 en 2023 et à 2,7 en 2024.

PERSPECTIVES POUR 2023



PERSPECTIVES POUR 2024



I. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE

I.1. Secteur réel

I.1.1 Croissance économique

En 2022, l'économie congolaise a enregistré une croissance de 1,7%, contre 1,5% en 2021, en lien avec la bonne tenue des activités du secteur hors pétrole, malgré la contreperformance du secteur pétrolier.

Tableau 1 : Croissance du PIB à prix constants (en %)

	2021	2022
PIB Global	1,5	1,7
PIB hors pétrole	4,8	3,3
PIB pétrole	-14,6	-3,8

Source : CCMB/INS (Mai 2023)

Du côté de l'offre, l'embellie de la croissance a été soutenue par les secteurs secondaire et tertiaire, et ce, malgré la baisse d'activité dans le secteur primaire.

I.1.1.1 Secteur primaire

Le secteur primaire a accusé une baisse d'activités de 2,3% en 2022, contre un recul de 5,7% en 2021 imputable à la contraction de la production des industries d'extraction des hydrocarbures, et ce, nonobstant la hausse d'activité observée dans les branches « Agriculture, élevage, chasse et pêche » et « Sylviculture et exploitation forestière ».

a. Agriculture

La production de la branche « Agriculture, élevage, chasse et pêche » a augmenté de 5,4% en 2022, contre 5,0% en 2021, en lien avec la mise en œuvre des zones agricoles protégées (ZAP) et l'accompagnement des acteurs du secteur dans le cadre du Plan de résilience 2022-2023, avec notamment l'exonération des taxes sur les importations des intrants.

b. Exploitation forestière

Les industries d'exploitation forestière ont affiché une hausse de la production de 4,3% en 2022, contre 0,1% en 2021, en rapport avec une hausse de la demande extérieure et la réalisation de nouveaux investissements d'un montant de 5,6 milliards de FCFA par l'une de grandes sociétés du secteur.

c. Extraction des hydrocarbures

Les industries d'extraction des hydrocarbures ont accusé un repli de la production de 3,8% en 2022, contre une baisse de 7,3% en 2021, à cause des problèmes techniques survenus au niveau de certains champs pétroliers, le report de l'entrée en production du champ BOUATOU, puis le déclin de la capacité de production de certains champs, du fait de leur vieillissement.

I.1.1.2 Secteur secondaire

Le secteur secondaire a enregistré un regain d'activité affichant une croissance de 5,1% en 2022, contre 15,3% 2021, porté d'un côté par le dynamisme des industries manufacturières, de production et de distribution d'eau et d'électricité et, de l'autre côté, par la performance de la branche « Bâtiments et travaux publics ».

a. Industries manufacturières

La production des industries manufacturières s'est accrue de 5,2% en 2022, en lien avec, d'une part, la performance des industries alimentaires (+2,0%), en raison d'une demande intérieure vigoureuse, des effets bénéfiques de la stratégie d'approvisionnement au niveau national dans un contexte de hausse des cours d'intrants sur le marché international et, d'autre part, par le dynamisme des autres industries manufacturières (+9,1%), en rapport avec l'augmentation de la demande du ciment dans la sous-région CEMAC et la bonne tenue des activités des industries métallurgiques et chimiques.

b. Electricité, gaz et eau

En 2022, la branche « Electricité, gaz et eau » a vu sa production progresser de 6,8%, en rapport avec l'extension des lignes électriques dans certaines localités. Cependant, cette augmentation est moins prononcée par rapport à celle de 2021 (13,6%), à cause du ralentissement du rythme d'accroissement de la production, suite à un problème technique survenu au niveau de l'une des turbines du barrage hydroélectrique d'Imboulou.

c. Bâtiments et travaux publics

La branche « Bâtiments et travaux publics » a connu une augmentation de 4,1% du volume de son activité, en lien avec l'augmentation de leur carnet de commande, suite à la reprise des constructions par l'Etat de grands chantiers publics, sur fond de l'accroissement des dépenses d'investissement.

I.1.1.3 Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a affiché une croissance de 6,2% en 2022, contre 3,0% une année plus tôt, grâce au regain d'activité dans les branches « Transports et télécommunications », « Commerce, restaurants et hôtels » et « Autres services ».

a. Transports et télécommunications

Les activités de la branche « Transports et télécommunications » ont progressé de 2,3% en 2022, contre 0,5% en 2021, propulsées, d'une part, par le dynamisme des activités de « Transports », sous l'effet de la suppression complète des mesures barrières, de l'augmentation du trafic aérien et ferroviaire ainsi que du renforcement des parcs automobiles de certaines sociétés de transports en commun ; d'autre part, par la bonne tenue des activités de « Télécommunications », en rapport avec le développement de la technologie financière et l'amélioration de la couverture du réseau internet à travers le déploiement de la fibre optique.

b. Commerce, restaurants et hôtels

Le niveau d'activité de la branche « Commerce, restaurants et hôtels » s'est amélioré en 2022, avec un taux de croissance de 4,2%, tiré simultanément par la hausse du chiffre d'affaires des activités du commerce et de la restauration, du fait de la suppression des mesures de lutte contre la Covid-19 et les effets escomptés de la mise en œuvre du plan de résilience.

c. Autres services

La branche « Autres services » a vu ses activités croître de 10,2% en 2022, après avoir été de 1,5% en 2021, en lien avec l'accroissement de crédits à la clientèle, le regain d'activités du secteur hors pétrole et l'amélioration du rythme de traitement des opérations de transfert.

Tableau 2 : Croissance réelle des secteurs d'activité (en %)

	2021	2022
Secteur primaire	-5,7	-2,3
Agriculture, élevage, chasse et pêche	5,0	5,4
Sylviculture et exploitation forestière	0,1	4,3
Industries extractives	-7,3	-3,8
Secteur secondaire	15,3	5,1
Industries manufacturières	10,5	5,2
Electricité, gaz et eau	13,6	6,8
Bâtiments et Travaux publics	25,3	4,1
Secteur tertiaire	3,0	6,2
Transports et télécommunications	0,5	2,3
Commerce, restaurants et hôtels	10,2	4,2
Administrations publiques	-0,2	1,8
Autres services	1,5	10,2

Source : CCMB/INS (mai 2023)

Du côté de la demande, la reprise économique observée en 2022 est en rapport avec la bonne tenue de la demande intérieure, notamment l'investissement et la consommation.

En effet, le niveau d'investissement a augmenté de 3,2% en 2022, en liaison avec essentiellement le niveau d'investissements réalisé dans le secteur public (+22,5%), du fait de la mise en œuvre des projets inscrits dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026.

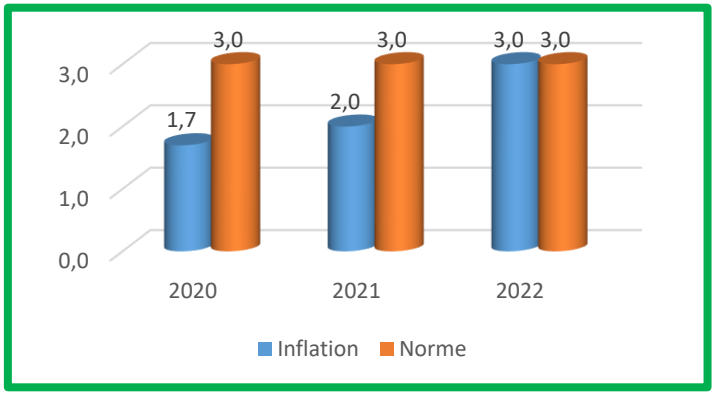
La consommation s'est accrue de 10,2% en 2022, en rapport notamment avec l'augmentation de la consommation privée (+15,0%), suite aux différentes mesures prises par le Gouvernement pour stabiliser le niveau des prix, afin de maintenir stable le pouvoir d'achat des ménages.

I.1.2 Inflation

La flambée des prix au niveau international s'est répercutée sur les prix au niveau national, sous l'effet conjugué de la hausse des prix des produits de base, ainsi que des perturbations dans le circuit d'approvisionnement.

Les prix à la consommation en moyenne annuelle ont connu une nette accélération en 2022. Le taux d'inflation s'est établi à 3,0 %, après avoir été de 2,0 % en 2021 et 1,4 % en 2020. La hausse de l'inflation résulte principalement d'une accélération des prix des produits des fonctions suivantes : produits alimentaires (6,2 %), meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer (1,8%), santé (1,1%) et restaurants et hôtels (1,2%).

Graphique 1 : Evolution de l'inflation (en %)



Source :DGE/INS

I.2 Finances publiques

Arrêté en recettes à 2 784,8 milliards de FCFA et en dépenses à 2 050,8 milliards de FCFA, le budget de l'Etat exercice 2022 a été exécuté respectivement à hauteur de 2 816,5 milliards de FCFA et 2 039,0 milliards de FCFA, soit 101,1% et 99,4% de taux de réalisation. Il se dégage

un solde budgétaire de 777,5 milliards de FCFA pour une prévision rectifiée de 734,0 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 105,9% par rapport à l'objectif annuel.

I.2.1 Recettes publiques

A fin décembre 2022, les recettes budgétaires sont recouvrées à hauteur de 2 816,5 milliards de FCFA, pour une prévision annuelle de 2 784,8 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 101,1%. Elles ont bondi de 62,5% par rapport à 2021 (1 732,9 milliards de FCFA).

Ces recettes, réparties en grandes masses en recettes pétrolières et non pétrolières, ont été réalisées ainsi qu'il suit : en ce qui concerne les recettes pétrolières, elles ont été mobilisées à hauteur de 1 972,8 milliards de FCFA, pour une prévision de 1 909,9 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 103,3%. Ces réalisations sont en augmentation de 88,1% comparées au niveau de fin décembre 2021. Ces recettes sont composées de la manière suivante : (i) produits de vente de cargaisons, mobilisés à 1 534,6 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 81,0% ; (ii) produits de commercialisation, recouvrés à 94,1 milliards de FCFA ; (iii) transferts pétroliers réalisés à 311,3 milliards de FCFA ; (iv) bonus et recettes de la zone d'unitization, mobilisés à 32,8 milliards de FCFA pour une prévision globale de 14,3 milliards de FCFA.

S'agissant des recettes non pétrolières : (i) recettes fiscales, prévues à 714,2 milliards de FCFA, ont été mobilisées à hauteur de 680,5 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 95,3%. Ces réalisations sont en hausse de 21,7% par rapport au niveau 2021. Ces recettes sont reparties en impôts et taxes intérieures, qui ont été recouvrées à hauteur de 542,0 milliards de FCFA, correspondant à un taux de réalisation de 92,9%, et en recettes douanières qui ont été réalisées à hauteur de 138,5 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 106,1% ; (ii) les recettes non fiscales, prévues à 2 070,6 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 2 135,9 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 103,2%.

Les autres recettes, prévues à 49,9 milliards de FCFA, ont été recouvrées à 55,6 milliards de FCFA, soit un taux de 111,4%. Comparées au niveau atteint au 31 décembre 2021 (33,7 milliards de FCFA), elles ont connu une hausse de 65,0%.

Les cotisations sociales, prévues à 73,8 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 53,6 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 72,6%. Ces recettes sont en hausse de 1,5% par rapport à celles réalisées à fin décembre 2021.

Tableau 3 : Recettes publiques (en milliards de FCFA)

Libellés	2021	2022	
	Réalisation	**Prévision**	**Réalisation**
1. Recettes Budgétaires	**1 732,9**	**2 784,8**	**2 816,5**
Recettes pétrolières	1 049,0	1 909,9	1 972,8
Recettes fiscales	559,3	714,2	680,5
Cotisations sociales	52,8	73,8	53,6
Dons	38,1	37	53,9
Autres	33,7	49,9	55,6

Source : CCMB/MEF

Les dons et legs et fonds de concours, prévus à 37,0 milliards de FCFA, ont été mobilisés à hauteur de 53,9 milliards de FCFA, correspondant à un taux de réalisation de 145,6%.

I.2.2 Dépenses et prêts nets

A fin décembre 2022, les dépenses du budget de l'Etat ont atteint 2 039,0 milliards de FCFA pour des prévisions de 2 050,8 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 99,4%. Ce niveau d'exécution est influencé par les dépenses de transferts (721,1 milliards de FCFA).

Suivant les différents comptes du budget de l'Etat, les dépenses du budget général prévues à 1 917,9 milliards de FCFA sont ressorties à 1 908,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 99,5%. Les dépenses des budgets annexes ont été exécutées à hauteur de 2,0 milliards de FCFA et celles des comptes spéciaux à hauteur de 79,1 milliards de FCFA, soit des taux d'exécution respectifs de 28,8% et 62,8%.

Les dépenses du budget général ont été en hausse de 26,8%, comparées au niveau des dépenses réalisées à la même période une année auparavant (1 544,4 milliards de FCFA, soit 18,9% du PIB). Elles ont été exécutées à hauteur de 1 908,1 milliards de FCFA (22,0% du PIB) en 2022, pour une prévision de 1 957,9 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 97,5%.

Les dépenses de personnel ont été exécutées à 378,5 milliards de FCFA (4,4% du PIB) pour une prévision de 379,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 99,9%. Ces dépenses sont en hausse de 5,3% comparées à celles de 2021 (359,5 milliards de FCFA, 4,4% du PIB).

Les dépenses des biens et services sont en baisse de 18,1% comparativement au niveau réalisé à la même période en 2021 (265,0 milliards de FCFA). Elles ont été exécutées à 217,1 milliards de FCFA, à fin décembre 2022, pour une prévision de 187,0 milliards de FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 116,1%.

Les charges financières de la dette sont en hausse de 51,1%, comparées à celles atteintes une année auparavant à la même période (152,6 milliards de FCFA, soit 1,9% du PIB). Fixées à

277,8 milliards de FCFA, ces charges ont été exécutées au 31 décembre 2022 à hauteur de 230,5 milliards de FCFA (2,7% du PIB), soit un taux de réalisation de 83,0%. Les charges financières des dettes intérieure et extérieure ont été payées respectivement à la somme de 114,8 milliards de FCFA et 115,6 milliards de FCFA.

Tableau 4 : Dépenses (en milliards de FCFA)

Libellés	2021	2022	
	Réalisation	Prévision	Réalisation
Charges financières de la dette	152,6	277,8	230,5
Personnel	359,5	379	378,5
Biens et services	265	187	217,1
Transferts	420,7	674,7	721,1
Investissement	252,6	334,5	316,5
Autres dépenses	94	64,9	94,1

Source : CCMB/MEF

Les dépenses émises au titre des transferts, prévues à 674,7 milliards de FCFA en 2022, ont été exécutées à 721,1 milliards de FCFA (8,3% du PIB), soit un taux de réalisation de 106,9%. Elles sont en augmentation de 71,4% par rapport à leur niveau de 2021 (420,7 milliards de FCFA, soit 5,1% du PIB). Cette hausse s'explique principalement par le niveau élevé des transferts pétroliers de 311,4 milliards de FCFA, contre 96,8 milliards de FCFA en 2021.

Les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 316,5 milliards de FCFA (3,6% du PIB) en 2022, pour une prévision de 334,5 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 94,6%. Comparées au niveau des dépenses réalisées en 2021 (252,6 milliards de FCFA, soit 3,1% du PIB), les dépenses d'investissement ont été en augmentation de 25,3%. Ces dépenses ont été financées, d'une part, sur ressources propres à hauteur de 161,9 milliards de FCFA pour une prévision de 166,5 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 97,2% et, d'autre part, sur ressources externes à 154,6 milliards de FCFA pour une prévision de 168,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 92,0%.

Les autres dépenses, notamment les charges communes, ont été mandatées à hauteur de 94,1 milliards de FCFA en 2022. Ces dépenses sont quasi constantes par rapport à leur niveau de 2021 (94,0 milliards de FCFA).

I.2.3 Soldes budgétaires

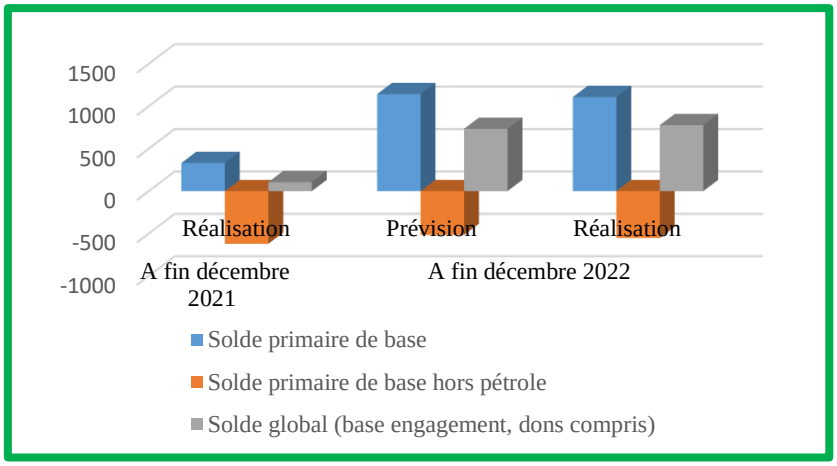
L'évolution du solde budgétaire global (dons inclus), du solde primaire de base et du solde primaire de base hors pétrole au 31 décembre 2022 a été contrastée.

Le solde budgétaire global dons inclus a été excédentaire de 777,5 milliards de FCFA (8,9% du PIB), correspondant à un taux de réalisation de 105,9%. Comparé au niveau de 2021 (101,1 milliards de FCFA, soit 1,2% du PIB), ce solde a connu une nette amélioration, en lien avec l'augmentation des recettes pétrolières.

Le solde primaire de base, excédentaire de 331,5 milliards de FCFA (4,1% du PIB) en 2021, s'est consolidé en 2022 à 1 108,7 milliards de FCFA (12,8% du PIB), soit une amélioration de l'ordre de 777,2 milliards de FCFA.

En 2022, le déficit du solde primaire de base hors pétrole s'est établi à -552,7 milliards de FCFA (-6,4% du PIB), contre -620,7 milliards de FCFA (-7,6% du PIB) en 2021, soit une amélioration de 68,0 milliards de FCFA.

Graphique 2: Soldes budgétaires (en milliards de FCFA)



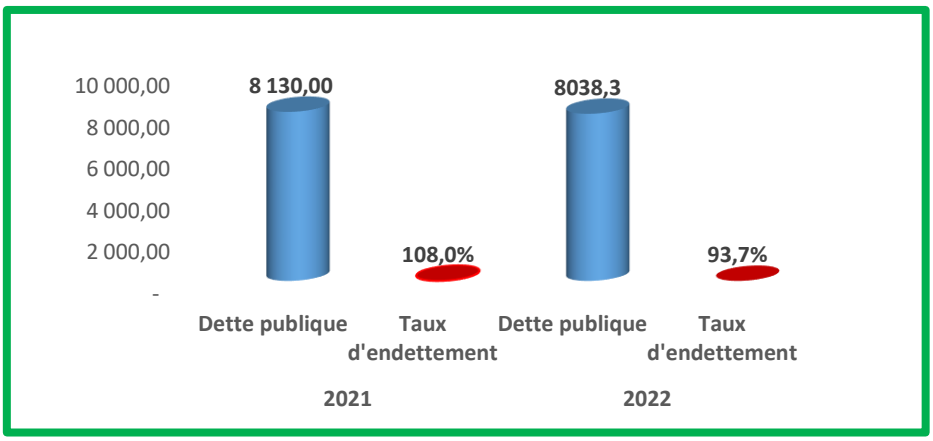
Source : CCMB/MEF

I.2.4 Dette publique

Selon les statistiques de la Caisse congolaise d'amortissement, l'encours de la dette s'est établi à 8 149,5 milliards de FCFA en 2022, après avoir été de 8 130 milliards de FCFA en 2021, soit une légère augmentation de 0,2%, en rapport avec l'augmentation de volume des obligations du trésor assimilables (OTA) dans le cadre des émissions des titres publics.

L'analyse de l'encours de la dette rapporté à la richesse créée dans l'économie montre que le taux d'endettement est revenu de 108,0% en 2021 à 93,7% en 2022, soit 14,3 points de pourcentage de moins. Cette baisse s'explique par une meilleure stratégie de la gestion de la dette, le renforcement de la discipline budgétaire et de l'accroissement des recettes publiques.

Graphique 3: Encours de la dette publique (en milliards de FCFA)



Source : DGE/CCA

I.3 Echanges extérieurs

En 2022, le solde du compte courant s'est significativement consolidé, atteignant un excédent de 1 685,0 milliards de FCFA (19,4% du PIB), contre 695,9 milliards de FCFA (8,4% du PIB) une année plus tôt, sous l'effet de la consolidation de la balance commerciale.

L'excédent de la balance commerciale s'est fortement amélioré, passant de 2 161,7 milliards de FCFA en 2021 à 4 282,0 milliards de FCFA en 2022, en rapport avec principalement la bonne tenue des cours du pétrole sur le marché international.

Tableau 5 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

Libellés	2020	2021	2022
Balance commerciale	1 248,2	2 161,7	4 282,0
Balance des services	-464,6	-1 125,4	-1 556,0
Balance des revenus	-36,1	-324,9	-1 067
Balance des transferts courants	64,5	-15,4	26,0
Solde du compte courant	812,0	695,9	1 685,0

Source : CCMB/BEAC

La balance des services a vu son déficit se détériorer en 2022, revenant de -1 125,4 milliards de FCFA en 2021 à -1 556,0 milliards de FCFA, en lien avec un contexte international marqué par la persistance du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

La balance des revenus s'est dégradée pour s'établir à -1 067,0 milliards de FCFA en 2022. Cette situation résulte de la sortie des capitaux sous forme de dividendes.

Le solde des transferts courants s'est amélioré, s'établissant à 26,0 milliards de FCFA en 2022, après avoir été déficitaire de 15,4 milliards de FCFA, consécutivement au léger repli des envois de fonds des travailleurs expatriés vers leurs pays d'origine.

I.4 Situation monétaire

En 2022, la situation monétaire a été caractérisée par : (i) une baisse de 28,1% des avoirs extérieurs nets du système bancaire, pour s'établir à 259,0 milliards de FCFA, du fait principalement de la contraction des avoirs de la Banque centrale (- 46,9%), sous l'effet essentiellement de la couverture des importations des agents économiques et de l'amortissement de la dette extérieure ; (ii) une légère progression de 0,8% des avoirs intérieurs nets, ressortant à 2 132,0 milliards de FCFA ; et (iii) une augmentation de 10,3% du crédit intérieur, s'établissant à 2 593,0 milliards de FCFA, en lien avec la hausse des créances nettes sur l'Etat (+19,5%), les levées de fonds réalisées par l'Etat sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC et l'accroissement des crédits à l'économie (+3,0%) ;

Tableau 6 : Situation monétaire (en milliards de FCFA)

Libellés	2020	2021	2022
Avoirs extérieurs nets	520,6	360,2	259,0
Avoirs intérieurs nets	1701,0	2115,6	2 132,0
Crédit intérieur net	1985,4	2349,9	2 593,0
Créances nettes sur l'Etat	871,7	1113,3	1 330,0
Crédits à l'économie	1113,8	1236,5	1 273,0
Masse monétaire	2159,7	2285,0	2 391,0

Source : CCMB/BEAC

En conséquence, la masse monétaire (M2) a augmenté de 4,6%, pour s'établir à 2 391,0 milliards de FCFA en 2022.

I.5 Mesures économiques prises et mises en œuvre en 2022

I.5.1 Mesures budgétaires

Dans l'optique de préserver les équilibres macroéconomiques et budgétaires, le Gouvernement a poursuivi avec une politique budgétaire restrictive en 2022, afin de réduire le déficit primaire hors pétrole et, par conséquent, maitriser la dynamique de la dette. Pour ce faire, les mesures ont été prises en matière de mobilisation des recettes, rationalisation des dépenses et de gestion de la dette.

S'agissant de la mobilisation des recettes, les principales mesures sont les suivantes : (i) élargir l'assiette fiscale à travers essentiellement l'amélioration du rendement de l'impôt foncier et des taxes applicables au secteur du numérique ; (ii) réduire les exonérations fiscales ; (iii) appliquer strictement les dispositions du code des hydrocarbures relatives aux importations du secteur

pétrolier ; (iv) mettre en œuvre les dispositions relatives aux contrats de partage de production envisagés dans le nouveau code forestier ; (v) améliorer le recouvrement des arriérés d'impôts du secteur privé ; (vi) améliorer le recouvrement des recettes liées aux redevances ; et (vii) améliorer la collecte des recettes de services.

Concernant la rationalisation des dépenses, cinq (5) mesures ont été prises. Il s'agit notamment de : (i) maîtriser la masse salariale par une gestion rationnelle du personnel ; (ii) rationaliser les dépenses courantes ; (iii) réduire progressivement les subventions ; (iv) maîtriser le déficit primaire hors pétrole afin de contrôler la dynamique de la dette.

En matière de gestion de la dette, le Gouvernement entend renforcer la capacité de gestion de la dette, notamment en formulant et en mettant en œuvre une stratégie de gestion de la dette à moyen terme, qui limite les risques.

Par ailleurs, le Gouvernement a renforcé la gestion et la transparence de la dette publique, en élaborant une stratégie de la gestion de la dette à moyen terme pour la période 2023-2025, et en publiant sur le site web du ministère chargé des finances les rapports sur la situation de la dette.

I.5.2 Mesures monétaires

Dans un contexte marqué par l'envolée des prix des produits alimentaires, entrainant des tensions inflationnistes, le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique centrale a décidé de resserrer davantage les conditions financières, en relevant les taux directeurs, afin de lutter contre l'inflation.

En effet, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) a été relevé à la hausse, passant de 4,00% à 4,50% ; le taux de la facilité de prêt marginal a augmenté de 5,75% à 6,25%.

II. APERÇU DE LA CONJONCTURE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

II.1 Aperçu de la conjoncture

L'économie congolaise a connu une conjoncture favorable au premier trimestre 2023 comparativement au premier trimestre 2022, portée à la fois par le secteur pétrolier et hors pétrole. La bonne conjoncture dans le secteur hors pétrole a été soutenue par la hausse d'activité dans les secteurs secondaire (hors industries extractives) et tertiaire, en dépit de la contreperformance des activités du secteur primaire (hors agriculture et élevage).

Le secteur primaire (hors agriculture et élevage) a connu une baisse de la production, à cause du repli de la production dans les industries d'exploitation forestière (-19,6%) et de pêche (-8,9%).

Le secteur secondaire (hors industries extractives) s'est bien comporté, en lien avec, d'une part l'augmentation de la production des industries d'eau minérale (+1,6%) et de tabacs (+21,4%) et, d'autre part, l'accroissement de la production des industries cimentières (+29,6%), chimiques (+18,7%), métalliques et mécaniques (+18,9%), et de production et de distribution d'eau (+15,0%), en dépit de la baisse de la production dans les industries brassicoles (-4,4%), meunières (-17,2%) et de transformation du bois (-22,7%). Les bâtiments et travaux publics ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 22,9%, à cause de la difficulté de recouvrement des créances.

Les industries extractives ont connu une évolution mitigée, caractérisée, d'une part, par la hausse de la production dans les industries d'extraction des hydrocarbures (+3,7%), et d'autre part, par la contraction de la production dans les industries d'extraction de minerais (-19,6%).

Le secteur tertiaire a connu une conjoncture favorable, portée d'un côté par la bonne tenue des activités commerciales et hôtelières, avec une augmentation du chiffre d'affaires respectivement de 24,6% et 43,0% et, de l'autre côté, par la performance des sociétés de téléphonie mobile dont le trafic a cru de 33,1%. Les banques, microfinances et assurances ont également contribué à la hausse d'activités dans le secteur. En effet, la marge d'activités bancaires, le produit net financier et les primes acquises ont progressé respectivement de 15,2% 25,6% et 2,1%. En revanche, les activités de transport ont connu dans l'ensemble une mauvaise passe.

Tableau 7 : Production/chiffre d'affaires des branches d'activités

Libellés	En % T1-23/ T1-22
Secteur primaire (hors agriculture)	
Pêche et pisciculture (en tonnes)	-8,9
Exploitation forestière (grumes) (en milliers de m3)	-19,6
Secteur secondaire (hors industries extractives)	
Industrie sucrière (en tonnes)	-
Industries meunières (en tonnes)	-17,2
Industries de boissons (10^3hl)	-0,6
Industrie du tabac	21,4
Industries cimentières (en tonnes)	29,6
Industries métallique et mécanique (en tonnes)	18,9
Industries chimiques (en tonnes)	18,7
Industries de transformation de bois (en m^3)	-22,7
Industries de production et de distribution d'eau (10^3 m^3)	15,0
Industries de production et de distribution d'électricité (en Gwh)	-0,2
Bâtiments et travaux publics (en millions de FCFA)	-22,9
Construction des bâtiments	-14,7
Travaux publics	-33,6
Secteur tertiaire	
Commerce (en millions de FCFA)	24,6
Restaurants et hôtels (en millions de FCFA)	43,0
Transports et télécommunications	
Transports	
Passagers (en nombre)	-32,1
Frets (en tonnes)	6,7
Télécommunications	
Téléphonie mobile	26,4
Trafic voix (en 10^6 mn)	29,2
Trafic sms (en 10^6 mn)	-9,0
Trafic internet (en millions Go)	49,2
Banques et assurances (en millions de FCFA)	
Etablissements de crédit (marge d'activités bancaires)	15,2
Etablissements de microfinances (produit net financier)	25,6
Etablissements d'assurance	2,1
Autres services (en millions de FCFA)	
Parapétrolier	0,7
Affranchissements courriers	10,1

Source : DGE (Enquête de conjoncture, mai 2023)

Les tensions inflationnistes ont été vives au premier trimestre 2023. L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a augmenté de 3,2%.

L'excédent de la balance commerciale s'est fortement amenuisé, revenant de 1 098,3 milliards de FCFA au premier trimestre 2022 à 473,9 milliards de FCFA au premier trimestre 2023, à cause de la baisse des exportations, essentiellement celles de pétrole brut et GPL, suite à la baisse de cours du baril de pétrole (-15,8%). En même temps, les importations ont augmenté.

La situation monétaire, à fin mars 2023, a été caractérisée par une baisse de 39,4% des avoirs extérieurs nets ; un accroissement de 24,9% de crédit intérieur, et un repli de 6,8% de la masse monétaire.

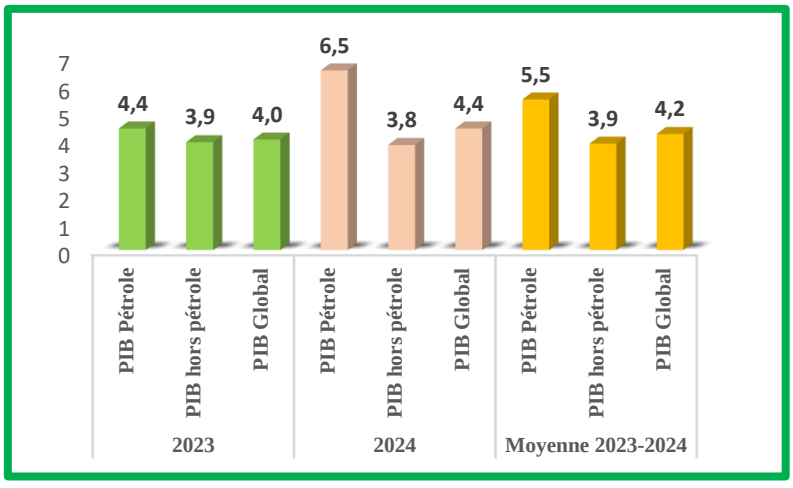
II.2 Perspectives économiques

Sur la période 2023-2024, les perspectives économiques seraient marquées, d'une part, par une accélération de la mise en œuvre du plan national de développement (PND) 2022-2026 et, d'autre part, par les effets escomptés d'une bonne exécution du programme économique et financier, au titre de la Facilité élargie de crédit. En tenant compte de ces facteurs susmentionnés, les perspectives économiques s'annoncent favorables sur la période sous revue.

II.2.1 Croissance prévisionnelle

La croissance du PIB réel se situerait en moyenne à 4,2% sur la période 2023-2024. Elle serait de 4,0% en 2023 et de 4,4% en 2024. Ces évolutions résulteraient de la bonne tenue des secteurs pétrolier et hors pétrolier, qui afficheraient une croissance annuelle moyenne respectivement de 5,5 % (4,4% en 2023 et 6,5% en 2024) et de 3,9% (3,9% en 2023 et 3,8% en 2024).

Graphique 4: Perspectives de croissance du PIB réel (en %)



Source : CCMB/DGE

La croissance du secteur pétrolier s'expliquerait par la réalisation de nouveaux forages sur les anciens champs, l'entrée en production du champ BOUATOU avec une production de 1,4 million de barils par an, les travaux d'entretien des puits en vue de limiter le déclin de la production sur les champs matures, le redémarrage des plateformes hôtels et tango, le forage de 5 puits sur le champ Emeraude 2, avec une production de 531 000 barils par mois et la mise en production du champ Holmoni, avec une production attendue de 1,0 million de barils par an.

Le regain d'activité du secteur hors pétrole serait porté : (i) au niveau du secteur primaire, par la performance de la branche « Agriculture, élevage, chasse et pêche », en dépit de la baisse de la production attendue dans la branche « Sylviculture et exploitation forestière » ; (ii) au niveau du secteur secondaire par l'augmentation de la production dans les branches « Industries manufacturières », « Electricité, gaz et eau » et « Bâtiments et travaux publics », et (iii) au niveau du secteur tertiaire par la hausse d'activités des branches « Transports et télécommunications », « Commerce, restaurants et hôtels », « administrations publiques » et « Autres services ».

La branche « Agriculture, élevage, chasse et pêche » enregistrerait une croissance au rythme annuel moyen de l'ordre de 5,8% sur la période, passant de 5,6% en 2023 à 6,0% en 2024, en rapport avec la hausse de la production agricole attendue, suite à la poursuite de la mise en œuvre des zones agricoles protégées (ZAP), le maintien des mesures d'accompagnement aux acteurs agricoles dans le cadre de la mise en œuvre du plan de résilience et l'accélération de la mise en œuvre des projets relatifs à ce sous-secteur dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2022-2026.

La production des industries d'exploitation forestière devrait baisser en moyenne de -0,5%, passant de -1,1% en 2023 à 0,1% en 2024, à cause de la difficulté des industries de bois de s'approvisionner en carburant du fait de l'arrêt métal de la CORAF au premier trimestre 2023, de l'interdiction d'exportation des grumes et du retard dans la délivrance des permis d'autorisation de coupe de bois.

Les industries manufacturières afficheraient une croissance annuelle moyenne de 2,7%, s'établissant à 2,5% en 2023 et 2,9% en 2024. Cette performance résulterait du dynamisme des industries brassicoles, meunières et sucrière, du fait de l'augmentation de la capacité de production dans les industries brassicoles (la mise en service d'une quatrième ligne d'embouteillage par l'une des sociétés de production de boissons), de la hausse attendue de la production et de la demande sucrière, avec notamment l'exportation projetée du sucre vers la

RDC et certains pays de la sous-région, de l'installation d'une distillerie par la société Saris Congo en vue de produire l'alcool à 90° sur la base des résidus de la canne à sucre.

Si les industries alimentaires devraient soutenir le dynamisme de la branche, cela ne serait pas le cas pour les autres industries manufacturières, qui verraient leur production quasi-stagner, à cause de l'arrêt métal de la société CORAF en raison de l'entretien du matériel qui sert à la production, de la contre-performance dans les industries minières, ainsi que la mauvaise tenue de la production des industries de transformation du bois, du fait principalement de la pénurie du carburant.

Tableau 8 : Croissance moyenne des branches d'activités (en %)

	2023	2024	2023-2024
Secteur primaire	3,9	6,4	5,2
Agriculture, élevage, chasse et pêche	5,6	6,0	5,8
Sylviculture et exploitation forestière	-1,1	0,1	-0,5
Secteur secondaire	4,9	4,1	4,5
Industries manufacturières	2,5	2,9	2,7
Electricité, gaz et eau	6,0	6,3	6,2
Bâtiments et Travaux publics	8,4	5,0	6,7
Secteur tertiaire	3,9	2,0	3,0
Transports et télécommunications	0,3	1,1	0,7
Commerce, restaurants et hôtels	3,9	4,0	4,0
Administrations publiques	-0,7	-0,4	-0,6
Autres services	6,6	1,8	4,2

Source : CCMB/DGE

La branche « Electricité, gaz et eau » devrait bondir de 6,0% en 2023, puis de 6,2% en 2024, soit en moyenne de 6,2% sur la période, grâce à l'extension des lignes électriques dans certaines localités (Boundji-Ewo, Kinkala-Boko, Yaya) et dans Brazzaville et Pointe Noire ; l'investissement réalisé par la centrale électrique du Congo devant servir à augmenter la production électrique.

Les activités des bâtiments et travaux publics croîtraient de 6,7% en moyenne, avec une croissance attendue de 8,4% en 2023 et 5,0% en 2024, en liaison avec l'augmentation des dépenses en capital, du fait de l'accélération de la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026.

La branche « Transports et télécommunications » enregistrerait une hausse du volume de ses activités à hauteur de 0,7% en moyenne, tirée principalement par les télécommunications qui connaîtraient un regain d'activité de 5,7%, en lien avec l'augmentation du nombre d'abonnés de téléphonie mobile et Internet et les avancées significatives de la digitalisation numérique.

Ce, malgré la baisse d'activité attendue dans le secteur des transports (-0,1%), à cause de la morosité du trafic au niveau du port autonome de Pointe-Noire, reflétée dans l'évolution des tonnages des marchandises suite à la persistance du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Les activités commerciale, de restauration et hôtelière connaîtraient une quasi-stagnation, passant de 3,9% en 2023 à 4,0% en 2024, soit une moyenne de 4,0% sur la période. La croissance positive attendue dans cette branche s'expliquerait par le maintien du pouvoir d'achat des ménages avec la poursuite des mesures prises dans le cadre du Plan de résilience, l'amélioration des circuits d'approvisionnement et la bonne tenue des activités agricoles et industrielles.

Les autres services composés principalement des banques, microfinances, établissements d'assurances et des parapétroliers, connaitraient une hausse du volume de leurs activités, avec une croissance annuelle moyenne de 4,2% sur la période, soit 6,6% en 2023 et 1,8% en 2024, sous l'effet d'entrainement de la bonne tenue des autres branches de l'économie.

Du côté de la demande, le raffermissement de la croissance attendue en 2023 et 2024, serait en rapport avec d'un côté, le niveau de l'investissement projeté sur la période, soit 8,1% en 2023 et 0,1% en 2024 et, de l'autre côté, l'augmentation de la demande de 10,4% en 2023 et 7,0% en 2024.

La progression du niveau d'investissement serait tirée concomitamment par l'investissement dans le secteur public, du fait de la poursuite de la mise en œuvre des projets inscrits dans le PND 2022-2026, ainsi que le secteur privé, sur fond essentiellement de la réalisation de l'investissement prévue dans le secteur pétrolier.

Concernant la consommation, elle devrait croitre sur la période passant de 10,4% en 2023 à 7,0% en 2024, en lien avec la mise en œuvre du plan de résilience dont les effets ont permis de stabiliser les prix des produits de première nécessité et, par conséquent, de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Quant à la demande extérieure, elle augmenterait de 3,8% en 2023 et de 6,8% en 2024, en liaison avec, principalement, la progression des exportations du pétrole brut, du fait de l'augmentation attendue de la production pétrolière.

II.2.2 Prix

En 2023, les tensions inflationnistes devraient s'accentuer jusqu'à dépasser le seuil communautaire de 3,0%, affichant une inflation de 3,5% en 2023. Sur la période 2023-2024, l'inflation se situerait en moyenne à 3,4%.

II.2.3 Secteur public

Sur la période 2023-2024, les recettes budgétaires croitraient à un rythme annuel moyen de 7,9%, du fait de la hausse des recettes fiscales. Elles s'établiraient en moyenne annuelle à 2 301,0 milliards de FCFA sur la période, soit 2 253,0 milliards de FCFA (26,2 % du PIB) en 2023 et 2 349,0 milliards de FCFA (25,9 % du PIB) en 2024.

Les recettes non pétrolières baisseraient à un rythme annuel moyen de 2,7% et se situeraient en moyenne à 908,5 milliards de FCFA sur la période sous revue. Ces recettes passeraient de 858,0 milliards de FCFA (10,0% du PIB) en 2023 à 956,0 milliards de FCFA en 2024 (10,6 % du PIB).

Sous l'hypothèse d'une mise en œuvre efficace des réformes structurelles au niveau des régies financières (lutte contre la fraude et les détournements, renforcement des capacités, informatisation, etc.), les recettes fiscales augmenteraient à un rythme annuel moyen de 11% sur la période 2023-2024.

S'agissant des dépenses budgétaires, elles baisseraient à un rythme annuel de 2,7% et s'établiraient en moyenne à 1 923,5 milliards de FCFA sur la période 2023-2024.

Les dépenses courantes représenteraient en moyenne 1 474,0 milliards de FCFA sur la période. Ces dépenses s'établiraient à 1 461,0 milliards de FCFA (16,5% du PIB) en 2023, pour se situer à 1 487,0 milliards de FCFA (16,4% du PIB) en 2024

Les dépenses en capital régresseraient sur la période à un rythme annuel moyen de 10,0%, elles se situeraient à 225,0 milliards de FCFA (2,6% du PIB) en 2023 pour s'établir à 245,0 milliards de FCFA (2,7% du PIB) en 2024.

En somme, le solde budgétaire, base engagement, dons inclus ressortirait déficitaire sur la période, il régresserait à une cadence annuelle moyenne de 14,0%. En conséquence, il s'établirait à 2,9% du PIB en 2023 et à 4,1% du PIB en 2024. Tandis que le solde primaire serait déficitaire sur la période et régresserait à un rythme annuel moyen de 14,1% pour se situer en moyenne à 612,0 milliards de FCFA sur la période.

Sur la période 2023-2024, l'encours de la dette publique rapporté au PIB devrait baisser, mais demeurerait encore au-dessus de la norme communautaire (70% du PIB). En effet, il reviendrait de 98,9% du PIB à fin 2023 à 92,4% du PIB au 31 décembre 2024.

La composition du portefeuille de la dette publique pourrait passer de 42,7% en 2023 à 41,6% en 2024 de la dette extérieure dans la dette globale et de 57,3% en 2023 à 58,4% en 2024 de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique.

Le taux d'endettement concernant la dette extérieure reviendrait de 42,2% en 2023 à 38,4% en 2024. Pour la dette intérieure, il s'établirait à 56,7% du PIB en 2023 et à 54,0% du PIB en 2024.

Tableau 9 : Dette publique

Libellés		2023	2024
Dette Intérieure	En milliards de FCFA	4 868,8	4 904,8
	En % du PIB	56,7	54,0
Dette extérieure	En milliards de FCFA	3 623,7	3 487,9
	En % du PIB	42,2	38,4
Dette publique	En milliards de FCFA	8 492,5	8 392,7
	En % du PIB	98,9	92,4

Source : Gouv/FMI/CCA

II.2.4 Comptes extérieurs

En 2023, le solde du compte courant devrait ressortir déficitaire de 250,0 milliards de FCFA (2,9% du PIB), en raison principalement du repli projeté de la balance commerciale. En effet, le solde de la balance commerciale devrait ressortir excédentaire de 2 782,0 milliards de FCFA (32,4% du PIB), mais en baisse de 35,0% par rapport à 2022, en lien avec la baisse des exportations pétrolières (-9,1%) qui résulterait principalement de la baisse des cours du baril.

Tableau 10 : Evolution du compte courant (en milliards de FCFA)

Intitulé	2023	2024
Solde du compte courant	**250,0**	**123,0**
Balance commerciale	2 782,0	2 766,0
Balance des services	-1 680,0	-1 738,0
Balance des revenus	-897	-931,0
Balance des transferts courants	45,0	27,0

Source : CCMB/BEAC

En 2024, le solde du compte courant, transferts exclus, devrait être excédentaire de 123,0 milliards de FCFA (1,4% du PIB).

II.2.5 Compte monétaire

II.2.5.1 Agrégats monétaires

La situation des agrégats monétaires se caractériserait par : (i) une forte augmentation des avoirs extérieurs nets qui passeraient de 259,0 milliards de FCFA en 2022 à 401,0 milliards de FCFA en 2023, alimentée principalement par les rapatriements des recettes d'exportations des opérateurs économiques, notamment ceux du secteur pétrolier ainsi que les appuis budgétaires attendus dans le cadre du programme signé avec le FMI ; (ii) une augmentation de 5,5% des crédits à l'économie, à 1 343,0 milliards de FCFA, en rapport avec la poursuite de la relance économique.

En conséquence, la masse monétaire (M2) progresserait de 9,8% pour s'établir à 2 626,0 milliards de FCFA en 2023, du fait de l'augmentation projetée de sa contrepartie extérieure.

En 2024, les avoirs extérieurs nets progresseraient de 74,6%, pour ressortir à 700,0 milliards de FCFA. Cette évolution serait accompagnée par une croissance des crédits à l'économie de 6,1%, pour une valeur de 1 425,0 milliards de FCFA. En conséquence, la masse monétaire augmenterait de 13,6% en 2024, à 2 983,0 milliards de FCFA.

II.2.5.2 Réserves officielles brutes

A fin décembre 2023, les réserves officielles augmenteraient de 49,0%, passant de 578 milliards de FCFA au 31 décembre 2022 (1,5 mois d'importations) à 861 milliards de FCFA (2,1 mois d'importations), soit un accroissement de 283 milliards de FCFA en valeur absolue, du fait des appuis budgétaires, à travers les accompagnements des partenaires financiers internationaux dans le cadre du programme économique et financier avec le FMI, dont l'un des objectifs est d'améliorer la position du pays à l'extérieur, permettant au Gouvernement d'accroître ses engagements bruts à l'extérieur.

A fin décembre 2024, les réserves brutes officielles devraient continuer à croître, pour s'établir à 1 105 milliards de FCFA, représentant 2,7 mois d'importation.

Tableau 11 : Principaux indicateurs économiques et financiers

	2022	2023	2024
Variation annuelle (en %)			
Production et prix			
PIB à prix constants	1,7	4,0	4,4
PIB hors pétrole	3,3	3,9	3,8
PIB pétrole	-3,8	4,4	6,5
Prix à la consommation	3,0	3,3	3,5
Secteur extérieur			
Exportation fob (en % du PIB)	77,0	64,1	61,3
Importation fob (en % du PIB)	29,5	31,3	32,3
Solde du compte courant (en % du PIB)	20,0	2,9	1,4
Secteur monétaire			
Avoirs extérieurs nets (en %)	68,2	54,8	74,6
Masse monétaire (en %)	27,1	9,8	13,6
Crédits au secteur privé (en %)	0,6	5,5	6,1
Investissement brut (en % du PIB)	26,4	29,2	28,7
Opération financière de l'Etat			
Recettes et dons (en % du PIB)	31,2	26,2	25,9
Recettes pétrolières	22,7	15,4	14,7
Recettes hors pétrole	8,5	10,0	10,6
Recettes fiscales	3,4	3,7	3,9
Dépenses totales (en % du PIB)	22,8	22,3	21,2
Dépenses courantes	19,2	17,0	16,4
Dépenses en capital	3,6	5,3	4,9
Solde primaire base ressources propres	11,6	6,5	7,3
Solde primaire hors pétrole	-11,1	-8,9	-7,3
Solde global (base engagements, hors dons)	8,3	3,0	4,0
Solde global (base engagements dons compris)	8,9	3,9	4,6
Dette publique	92,5	98,9	92,4
PIB nominal	8 690	8 587	9 083
PIB pétrole	2 536	1 971	1 996
PIB hors pétrole	6 153	6 616	7 087

Source: CCMB/FMI/CCA/BEAC

II.3 Mesures budgétaires et monétaires

II.3.1 Mesures budgétaires à moyen terme

Les mesures budgétaires prises par le Gouvernement dans le but d'amoindrir le déficit du solde primaire hors pétrole s'arriment avec les objectifs du programme économique et financier, au titre de la FEC du FMI et du PND 2022-2026.

D'après le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2023-2025, ces mesures sont : (i) améliorer la mobilisation des recettes non pétrolières, par le renforcement de la gouvernance et des capacités humaines, matérielles et financières des administrations de recettes ; (ii) renforcer la

résilience des couches vulnérables, en augmentant les dépenses sociales dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'action sociale, conformément au programme avec le FMI, afin de privilégier l'amélioration de la qualité des services et l'extension de leur couverture ; (iii) Soutenir la croissance par une augmentation des dépenses en capital, dans le but de stimuler une croissance durable de l'activité économique tout en accordant une attention particulière à l'amélioration de la gestion de ces dépenses ; (iv) réduire le niveau de la dette publique**,** à travers, d'une part, l'affectation d'une partie des excédents primaires au remboursement de la dette extérieure et des arriérés intérieurs et, d'autre part, les ressources de trésorerie affectées à l'amortissement de la dette publique ; (v) renforcer la résilience de l'économie nationale face aux chocs extérieurs, par la reconstitution du fonds de stabilisation à la BEAC. L'alimentation de ce compte se fera par le reste de la manne pétrolière ou de l'aide extérieure nette dépassant les prévisions.

II.3.2 Mesures monétaires

En raison d'une prévision du dynamisme haussière persistante de l'inflation dépassant largement la norme communautaire, et conformément à l'objectif final de la stabilité interne de la monnaie, le Comité de politique monétaire a décidé, à l'issue de la séance du 27 mars 2023, de :

- Relever de 50 points de base :
 - le taux d'intérêt des Appels d'Offres de 4,50% à 5,00% ;
 - le taux de facilité de prêt marginal de 6,25% à 6,75%.
- Maintenir inchangé :
 - le taux de la facilité de dépôt à 0,00% ;
 - les coefficients des réserves obligatoires à 7,00% sur les exigibilités à vue et 4,50% sur les exigibilités à terme.

II.4 Analyse du risque de taux de croissance

Bien que les perspectives économiques s'annoncent favorables pour la période 2023-2024, elles restent toutefois exposées à des risques internes et externes, susceptibles de chambouler ces prévisions.

II.4.1 Description des risques et mécanismes de transmission

Les risques internes qui pèsent sur la croissance économique sont, entre autres : (i) la survenue des problèmes techniques au niveau des champs pétroliers qui affecteraient le niveau de la production pétrolière qui, à son tour, influencerait négativement la croissance économique, ainsi

que les recettes pétrolières ; (ii) le relâchement dans la mise en œuvre du Plan national de développement, suite à un faible taux d'exécution des dépenses d'investissement, qui pourrait corrompre la croissance du fait du faible niveau de l'investissement, par conséquent baisser les recettes fiscales ; et (iii) le non aboutissement du programme économique et financier au titre de la Facilité élargie de crédit du FMI, qui pourrait décourager les partenaires techniques et financiers et, par conséquent, compromettre les engagements bruts devant servir à soutenir la croissance économique.

Pour les risques externes, il s'agit : (i) d'un éventuel repli de cours du baril de pétrole qui pourrait impacter les exportations du pétrole brut ainsi que les recettes ; et (ii) d'une possible persistance de la crise alimentaire mondiale qui affecterait les prix des produits alimentaires importés, ce qui pourrait diminuer le pouvoir d'achat et réduire par conséquent la consommation des ménages qui, à son tour, ferait ralentir ou baisser la croissance économique.

Tableau 12 : Identification des risques

Identification du risque	Description du risque	Probabilité de survenance	Evaluation de l'impact budgétaire potentiel
		(Faible-moyen-élevé*)	
1.1 Risques liés à la croissance économique	Risque de non atteinte du taux de croissance de l'économie tel que projeté, lié à un possible relâchement dans la mise en œuvre du PND 2022-2026, suite à une faible exécution des dépenses en capital.	Elevé	Moyen
	Risque lié à un éventuel non aboutissement du programme avec le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit.	Faible	Moyen
1.2 Risque lié aux hydrocarbures	Risque de non atteinte des volumes de production tel que projeté, lié à une possible survenance des problèmes techniques au niveau des champs pétroliers	Elevé	Moyen

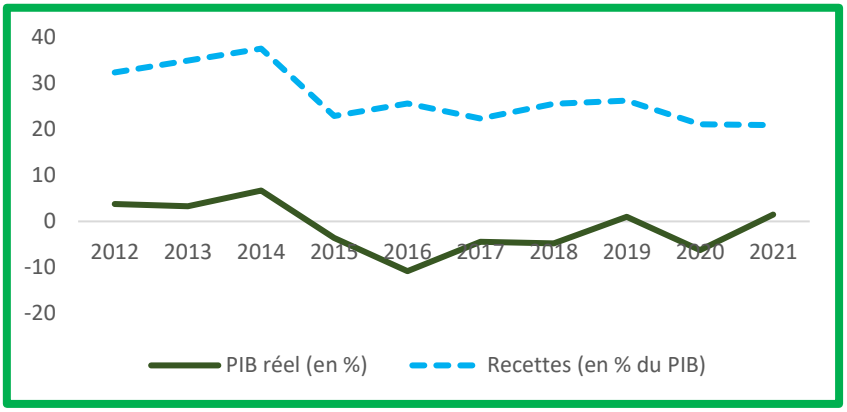
Source : DGE

II.4.2 Analyse de la sensibilisation aux risques

Le risque macroéconomique lié à la croissance émane des fluctuations de l'activité économique. En effet, un ralentissement ou une croissance négative du PIB réel affecte la mobilisation des

recettes fiscales et éventuellement la valeur des exportations si la décélération observée concerne le secteur pétrolier. La corrélation entre la croissance du PIB réel et le ratio recettes-PIB est évaluée à 0,689 sur les onze (11) dernières années.

Graphique 5 : Evolution de la croissance économique et des recettes budgétaires



Source : DGE/MEF

Le PIB réel se situerait en moyenne à 3,4% sur la période 2022-2024, en lien avec le dynamisme des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, qui afficheraient en moyenne une croissance respectivement de 2,7% ; 4,7% et de 4,0%. Toutefois, de nombreux risques sont susceptibles de mettre à mal ce scénario.

En effet, des risques liés à la volatilité de cours du baril de pétrole sur le marché international, ainsi qu'aux perturbations des chaînes d'approvisionnement en produits de base, du fait de la crise entre la Russie et l'Ukraine, menaceraient ces perspectives.

C'est ainsi qu'entre 2019 et 2021, l'analyse des écarts moyens de croissance par secteur révèle que le risque de non atteinte des projections est très important sur les branches « Bâtiments et travaux publics », « Electricité, gaz et eau » et « Autres services ».

Tableau 13 : Ecart moyen enregistré entre les projections et les réalisations entre 2019 et 2021.

	Ecart moyen
Agriculture, élevage, chasse et pêche	-1,2
Sylviculture et exploitation forestière	0,6
Industries extractives	-0,2
Industries manufacturières	1,7
Electricité, gaz et eau	-0,4
Bâtiments et travaux publics	27,9
Transports et télécommunications	-5,3
Commerce, restaurants et hôtels	3,5
Administrations publiques	-21,1
Autres services	-2,0

Source : CCMB/DGE

Au regard des écarts observés entre les prévisions et les réalisations de la croissance des branches d'activité, il est nécessaire d'introduire un choc négatif sur les prévisions élaborées par le comité de cadrage macroéconomique et budgétaire (CCMB).

La simulation du choc sur la croissance du PIB réel projeté sur la période 2022-2024, a consisté à calculer l'écart-type (3,5%) des taux de croissance économique des trois dernières années (1,0% en 2019 ; -6,2% en 2020 et 1,5% en 2021) et à le soustraire des taux de croissance projetés sur la période 2022-2024 (1,7% en 2022 ; 4,0% en 2023 et 4,4% en 2024).

Tableau 14 : Choc négatif sur la croissance économique

	CCMB	
Années	**2023**	**2024**
Croissance du PIB réel	**4,0%**	**4,4%**
	Simulation du choc (taux de croissance 3,5% écart type)	
Années	**2023**	**2024**
Croissance du PIB réel	**0,5%**	**0,9%**

Source : DGE

La simulation d'un choc négatif de 3,5% d'écart type sur la croissance du PIB réel projetée en 2023 (4,0%) et 2024 (4,4%), conduirait à une croissance économique de 0,5% en 2023 et 0,9% en 2024. Ce choc sur la croissance pourrait impacter les recettes projetées sur la période 2023-2024. En effet, le niveau des recettes attendues en 2023 (2 179 milliards de FCFA) et en 2024 (2 290 milliards de FCFA) baisserait respectivement de 272,4 milliards de FCFA et 468,4

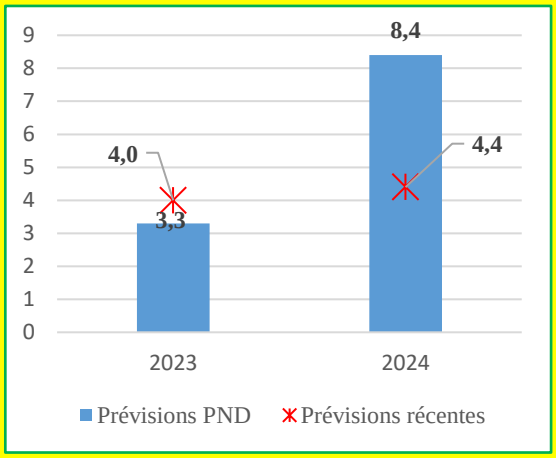
milliards de FCFA, pour se situer respectivement à 1 906,6 milliards de FCFA et 2017,6 milliards de FCFA.

II.5 Analyse des perspectives de la croissance par rapport au scénario PND

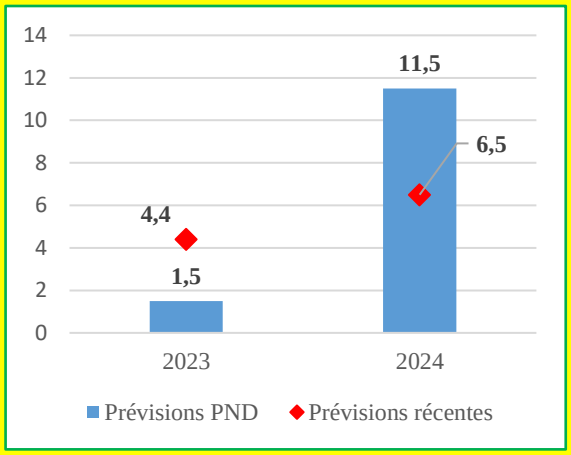
Le cadrage macroéconomique et budgétaire élaboré en mai 2023, table sur une croissance moyenne de 4,2% sur la période 2023-2024, en deçà de celle prévue dans le scénario PND 2022-2026 (5,9%). En effet, la croissance devrait s'établir à 4,0% en 2023, contre 3,3% prévue dans le PND, en lien avec l'exécution du programme économique et financier au titre de la Facilité élargie de crédit du FMI et la mise en œuvre de la matrice des actions du PREF-CEMAC.

En revanche, la croissance (4,4%) prévue en 2024 serait inférieure à celle du scénario PND (8,4%), en rapport avec un accroissement de la production pétrolière moins important que celui prévu par le scénario PND.

Graphique 6 : Comparaison croissance PIB réel prévisions PND et prévisions récentes (en %)



Graphique 7 : Comparaison croissance PIB réel pétrole prévisions PND et prévisions récentes (en %)

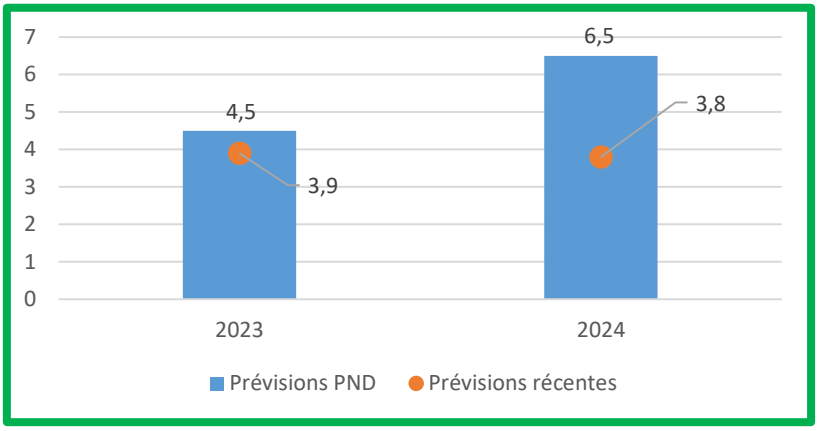


Source : CCMB/PND

Dans le secteur pétrolier, la croissance ressortirait en moyenne à 5,5% sur la période 2023-2024, en dessous de 6,5% en moyenne prévue dans le scénario PND. En 2023, elle serait de 4,4%, contre 1,5% dans le PND et 6,5% en 2024, contre 11,5% prévue dans le PND.

La croissance du PIB réel hors pétrole, qui permet d'apprécier le niveau de la diversification économique, devrait ressortir en moyenne à 3,9% sur la période 2023-2024, taux inférieur à celui du scénario PND (5,5%). Annuellement, la croissance du secteur hors pétrole se situerait à 3,9% en 2023 et à 3,8% en 2024, contre respectivement 4,5% et 6,5% prévues dans le scénario PND.

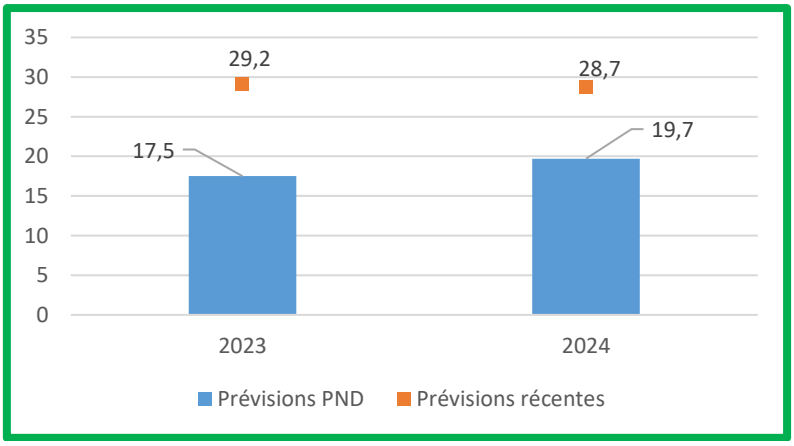
Graphique 8 : Comparaison croissance PIB réel hors pétrole prévisions PND et prévisions récentes (en %)



Source : Gouv/FMI/PND

En ce qui concerne l'investissement, en 2023, le niveau prévu dans le nouveau cadrage macroéconomique et budgétaire devrait être plus important que celui prévu dans le scénario PND. En effet, il est attendu un taux d'investissement de 29,2%, contre 17,5% dans le scenario PND.

Graphique 9 : Comparaison taux d'investissement prévisions PND et prévisions récentes (en %)



Source : CCMB/PND

En 2024, le taux d'investissement serait également supérieur à celui prévu dans le scénario PND. En effet, le niveau d'investissement rapporté au PIB nominal devrait se situer à 28,7%, contre 19,7% attendu dans le scénario PND.

III. ATTRACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS AU CONGO

Depuis fin 2019, le monde n'a cessé de faire face à des crises impactant négativement l'activité économique. En effet, après avoir été assujettie par la crise sanitaire, l'économie mondiale se trouve de nouveau confrontée à une nouvelle crise, celle des produits alimentaires de base, causée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Si la première crise a affecté significativement l'économie mondiale, avec une croissance qui s'est dégradée de 2,8% en 2020, la deuxième crise jusque-là a eu des répercussions moins fâcheuses sur l'économie mondiale, avec une croissance qui a fortement ralenti de 6,3% en 2021 à 3,4% en 2022.

Ces crises ont perturbé le fonctionnement des économies. En effet, les mesures de riposte prises contre la propagation de la Covid-19, ainsi que le renchérissement des prix de produits de base ont freiné les investissements directs étrangers dans les différentes économies. A titre illustratif, en 2021, l'économie congolaise a vu les investissements dans le secteur pétrolier être reportés, à cause de l'incertitude qui planait sur l'économie mondiale.

En République du Congo, alors que l'économie peinait à sortir de la crise économique et financière éclatée en mi-2014, survint la pandémie à Covid 19, une crise sanitaire dont les conséquences ont maintenu l'économie du pays en récession pendant deux années consécutives, bouleversant les équilibres macroéconomiques. Cette crise a perturbé la poursuite de l'exécution du PND 2018-2022, empêchant le Gouvernement d'atteindre les résultats escomptés. En effet, les équilibres macroéconomiques et budgétaires n'ont pas été rétablis à mi-parcours, avec une croissance en baisse de 6,2% en 2020.

C'est alors que le Gouvernement s'est doté d'un nouveau Plan national de développement de deuxième génération, promulgué par loi n°3-2022 du 14 janvier 2022 portant approbation du Plan national de développement (PND) 2022-2026 : *une économie forte, diversifiée et résiliente, pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible*. Ce plan, qui traduit la vision du Chef de l'Etat exprimée dans son projet de *société « Ensemble poursuivons la marche… »*, est appuyé par le programme économique et financier, au titre de la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international (FMI), conclu le 21 janvier 2022, dont l'un des objectifs est d'améliorer la position du pays à l'extérieur, afin d'accroitre les engagements bruts de l'Etat et d'attirer les investisseurs étrangers, d'autant plus que la première et la deuxième revue ont été conclues avec satisfaction.

De même, la mise en œuvre du PND 2022-2026 vise, entre autres, à attirer les investissements directs étrangers dans l'économie.

III.1 Evolution de l'investissement direct étranger

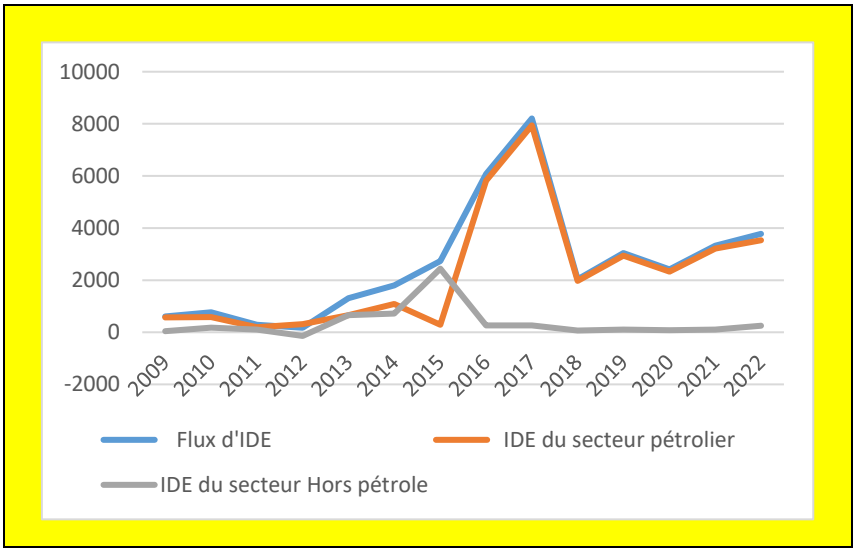
III.1.1 Flux IDE

Les flux d'investissements directs étrangers en direction de la République du Congo ont connu une évolution en dents de scie sur la période 2009-2022, enregistrant un pic en 2017 à plus de 8 207 milliards de FCFA, soit une progression de 35,1% par rapport à leur niveau de 2016. En effet, ces flux se sont accrus à un rythme annuel moyen de 90,3% sur la période 2009-2015 et de 23,2% sur la période 2016-2022 pour s'établir en moyenne à 4 121 milliards de FCFA, contre 1 097 milliards de FCFA sur la période 2009-20215.

La répartition de ces investissements directs étrangers par secteur d'activité montre que, sur la période 2009-2022, les flux d'IDE en direction de la République du Congo ont été principalement orientés vers le secteur pétrolier, représentant en moyenne 3 961 milliards de FCFA sur la période 2016-2022, contre 528 milliards de FCFA sur la période 2009-2015, en lien notamment avec les travaux relatifs à l'entrée en production du champ pétrolier Moho-Nord.

Le secteur hors pétrole a également bénéficié des flux d'IDE d'une valeur moyenne de 160 milliards de FCFA sur la période 2016-2022, contre 569 milliards de FCFA sur la période 2009-2015, soit une diminution de 409 milliards de FCFA en rapport avec la crise économique qu'a connue le pays depuis 2014.

Graphique 10 : Evolution des flux d'IDE (en milliards de FCFA)



Source : CCMB /BEAC

La part des IDE du secteur pétrolier dans le total des investissements directs étrangers s'est amenuisée sur la période 2009-2015, revenant de 93,7% en 2009 à 10,6% en 2015, en lien avec le choc pétrolier survenu au second semestre 2014. Cependant, avec la reprise progressive du secteur pétrolier, du fait de la remontée de cours du baril de pétrole, la part des IDE du secteur pétrolier a considérablement augmenté, oscillant autour de 96,0% sur la période 2016-2022, en rapport avec l'ampleur des investissements pétroliers réalisés dans le gisement Moho-Nord.

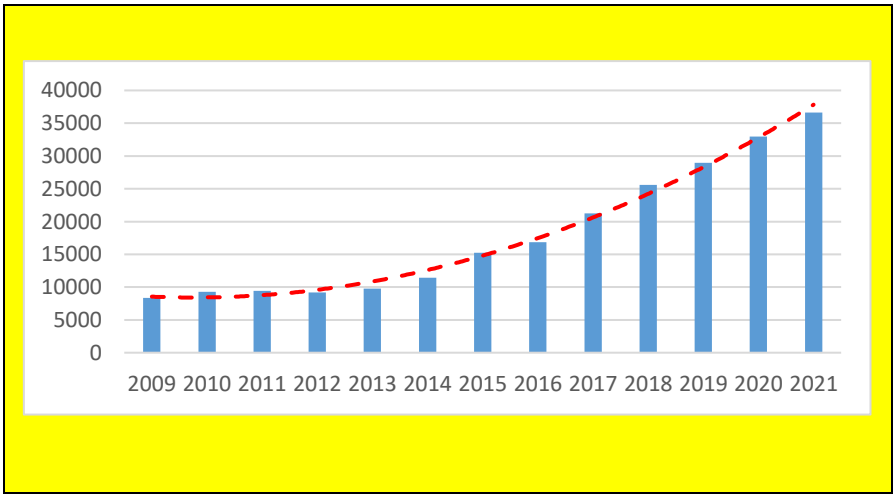
En revanche, la part des IDE du secteur hors pétrole dans le total des IDE a significativement progressé sur la période 2009-2015, passant de 6,3% en 2009 à 89,4% à 2015, en lien avec la mise en œuvre du Plan national de développement qui avait pour objectifs, entre autres, de diversifier l'économie. De même, sur la période 2016-2022, la part des IDE du secteur hors pétrole a continué d'augmenter.

Rapportés au PIB, les flux d'IDE sont passés de 13,4% en 2009 à 30,0% en 2021, après avoir atteint un pic de 40% en 2017 et en 2020.

III.1.2 Stocks IDE

L'analyse de l'évolution de stocks d'investissements directs étrangers en République du Congo montre que, les stocks ont connu une progression régulière sur la période 2009-2022, avec une accélération de leur volume au cours de la sous-période 2016-2022, malgré les crises qu'a connues le pays au cours de cette sous période. En effet, les stocks d'IDE se sont accrus à un rythme annuel moyen de 15,9% pour atteindre un niveau moyen de 27 043 millions de dollars US sur la période 2016-2022, contre 12,2% entre 2009 et 2015.

Graphique 11 : Evolution des stocks d'IDE (en millions de dollars US)

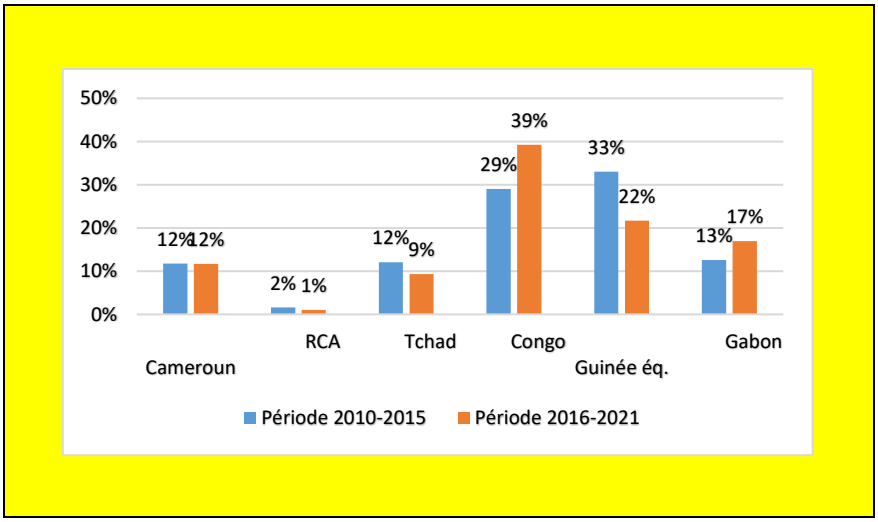


Source : CNUCED

III.1.3 Analyse comparative des IDE du Congo par rapport aux autres Etats de la CEMAC

Sur la période 2016-2021, le Congo est le pays qui a le plus enregistré des flux d'IDE (39%), suivi de la Guinée équatoriale (22%) et du Gabon (17%), qui ont cumulé plus de trois quarts des IDE entrants dans la sous-région. Comparés à ceux enregistrés sur la période 2010-2015, le Congo a réalisé la plus forte progression (9,5 points de pourcentage), suivi du Gabon (4,4 points de pourcentage). Le Cameroun a vu le volume de ses IDE entrants stagner à 12% du total reçus dans la zone CEMAC sur les deux périodes. Par contre, la Guinée équatoriale, le Tchad et la République centrafricaine ont enregistré des reculs respectifs de 10,5 points, 2,8 points et 0,6 point de pourcentage entre les deux périodes. Les progrès réalisés par le Congo et le Gabon s'expliquent par l'accroissement d'investissements réalisés dans le secteur pétrolier pour le premier et dans les secteurs minier et forestier pour le second, suite à l'interdiction d'exporter le bois sous forme de grumes par les autorités gabonaises.

Graphique 12 : Répartition des stocks d'IDE de la zone CEMAC



Source : DGE/CNUCED

Malgré les progrès réalisés dans l'attractivité des investissements étrangers, le taux d'ouverture commerciale du Congo s'est détérioré de 7,8 points de pourcentage du PIB entre 2009-2015 et 2016-2022.

Le taux d'ouverture qui permet de mesurer le degré d'insertion d'un pays dans l'économie mondiale, correspond à la part d'échanges internationaux dans une économie, et constitue l'un des déterminants des IDE qui ont été le plus souvent mis en évidence dans les pays en développement.

III.1.4 Évolution des flux d'IDE avant et pendant la mise en œuvre du PND

L'analyse de l'évolution des flux des investissements directs étrangers dans l'économie congolaise entre deux périodes, celle d'avant et pendant la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026, permet d'apprécier l'effet de la mise en œuvre du PND sur l'attractivité des IDE.

Avant la mise en œuvre du PND, le volume des flux d'investissements directs étrangers en direction de la République du Congo s'élevait en moyenne à 2 922 milliards de FCFA sur la période 2019-2021, en raison de 3 034 milliards de FCFA en 2019 ; 2 411 milliards de FCFA en 2020 et 3 321 milliards de FCFA en 2021, principalement orientés dans le secteur pétrolier.

Pendant la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026, dont l'un des objectifs est d'attirer les investisseurs étrangers dans l'économie, il a été constaté un accroissement du niveau des flux des IDE au début de la mise en œuvre du PND. En effet, le volume des flux des IDE entrants s'est élevé à 3 773 milliards de FCFA en 2022, niveau plus important que celui des trois dernières années.

III.2 Déterminants de l'investissement direct étranger

Il ressort de l'analyse des déterminants de l'investissement direct étranger qu'à court terme l'IDE dans l'économie congolaise est attiré par : (i) le PIB réel qui permet de mesurer la croissance économique. Une augmentation de 1,0% de cet indicateur entraine une hausse de 1,6% de l'investissement direct étranger ; (ii) le niveau de l'investissement public dont un accroissement de 10% impacte de 5,3% le niveau de l'investissement direct étranger ; (iii) le taux de change XAF/dollar, en ce sens que la dépréciation de franc CFA, par rapport au dollar, attire les capitaux étrangers ; par contre son appréciation décourage les investisseurs ; en effet, une appréciation de 1% de franc CFA par rapport au dollar entraine une baisse de 4,1% de l'investissement direct étranger ; (iv) l'ouverture commerciale, dont le niveau de degré incite les entrées des capitaux ainsi que les investisseurs étrangers dans l'économie, puisqu'une augmentation de 1,0% de taux d'ouverture commerciale entraine un accroissement de 4,2% de l'investissement direct étranger.

Le risque pays approché par l'instabilité politique est lié positivement à l'investissement direct étranger, indiquant que les troubles politiques qu'a connus le pays n'ont pas été assez graves pour décourager les investisseurs étrangers, d'autant plus que les IDE sont plus orientés dans le secteur pétrolier.

A long terme, seul l'investissement public permet d'attirer les investissements directs étrangers dans l'économie congolaise. En effet, une augmentation de 1% de cet investissement entraine une hausse de 4,6% de l'IDE.

III.3 Implications des politiques économiques

Il résulte de l'analyse des déterminants de l'investissement direct étranger qu'à court terme l'IDE dans l'économie congolaise est attiré par le PIB réel, l'investissement public, le taux de change XAF/dollar et l'ouverture commerciale.

Au regard de ces résultats, un certain nombre d'enseignements en termes d'implications de politiques économiques sont formulées.

Les pouvoirs publics devraient conjuguer des efforts pour atteindre une croissance du PIB réel supérieure ou égale à 7,0% comme définie dans les indicateurs de convergence de la CEMAC, afin d'attirer les investisseurs étrangers, tout en accélérant le processus de la diversification économique. Pour ce faire, le Gouvernement devrait passer en revue les 343 projets inscrits dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026 et prioriser le financement de la mise en œuvre des projets porteurs de croissance.

Par ailleurs, le Gouvernement devrait, d'une part, augmenter davantage le niveau des investissements publics et, d'autre part, améliorer la qualité de ces investissements, notamment des infrastructures énergétiques, routières, sanitaires, scolaires, universitaires ainsi que les logements et bâtiments administratifs. A cet effet, le Gouvernement, à travers le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale devrait élaborer et mettre en œuvre le cadre général de l'investissement public qui mettra l'accent sur l'exigence d'une étude de faisabilité de tout projet public avant son inscription au budget de l'Etat.

Enfin, les pouvoirs publics devraient faciliter davantage l'ouverture économique au monde extérieur. Cela sera rendu possible si le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Économie et des Finances, réduisait les barrières économiques, notamment les taxes à l'importation.

ANNEXES

Tableau A 1 : Données sous-tendant les hypothèses du secteur réel

	2021	2022	2023
Secteur primaire (hors agriculture)			
Agriculture (en tonnes)	75 786	83 213	85 876
dont la production du maïs	40 024	47 789	49 318
dont la production des tubercules de manioc	27 924	29 627	30 575
Pêche et pisciculture (en tonnes)	19 546	22 687	20 307
Exploitation forestière (grumes) (en m3)	1 256 200	1 389 100	1 320 000
Secteur secondaire (hors industries extractives)			
Industrie sucrière (en tonnes)	63 506	64 199	81 710
Industries meunières (en tonnes)	166 199	168 926	150 810
Industries de boissons (10^3hl)	2 037	2 042	2 351
Industries d'eau minérale (hectolitres)	1 378	1 553	1 786
Industrie de tabacs (10^6 paquets)	53	49	55
Industries cimentières (en tonnes)	746 260	894 135	982 780
Industries métallique et mécanique (en tonnes)	3 686	3 395	3 763
Industries minières (en tonnes métriques)	21 238	25 462	23 610
Industries chimiques (en tonnes)	10 293	19 973	20 423
Industries de transformation du bois (en m3)	337 600	382 280	381 800
Industrie de raffinage	771 132	769 109	607 595
Industries de production et de distribution d'eau (10^3 m^3)	96 826	100 936	135 190
Industries de production et de distribution d'électricité (en Gwh)	3 262	3 430	3 946
Secteur tertiaire			
Commerce (en millions de FCFA)	680 600	766 729	881 714
Restaurants et hôtels (en millions de FCFA)	26 586	29 201	34 062
Transports et télécommunications			
Transports			
Frets (en tonnes)	23 300 170	24 814 169	20 623 523
Télécommunications			
Trafic voix (en 10^6 mn)	4 541	4 788	6 188
Trafic internet (en millions Go)	29 231	31 408	46 848
Banques et assurances (en millions de FCFA)	348 245	362 666	378 205
Etablissements de crédit (marge d'activités bancaires)	227 499	229 650	254 898
Etablissements de microfinances (produit net financier)	37 688	38 370	44 212
Etablissements d'assurance	83 059	94 362	65 488
Autres services (en millions de FCFA)	239 719	307 886	321 844
Parapétrolier	337 577	301 396	319 150
Affranchissements courriers	2 142	2 488	2 694

Source : DGE (mai 2023)

Tableau A 2 : Hypothèses de base

Libelles	2021	2022	2023	2024
Production (en millions de baril)	100,0	96,0	100,0	107,0
Prix international (en dollars US/bbl)	69,7	99,0	75,0	71,0
Prix congolais (dollars US/bbl)	69,5	99,0	74,0	70,0
Taux de change dollar US/CFA	554,2	622,0	-	-

Source : CCMB/FMI

Tableau A 3 : Résumé des indicateurs

	2022	2022	2023	2023	2024
	CR 23/89	Prel.	CR 23/89		
	(Annual percentage change unless otherwise indicated)				
Production and prices					
GDP at constant prices	2.8	1.7	4.1	4.0	4.4
Oil	0.5	-3.8	4.4	4.4	6.5
Non-oil	3.3	3.3	4.0	3.9	3.8
GDP at current prices	16.4	17.1	4.1	-1.2	5.8
GDP deflator	13.2	15.1	0.0	-5.0	1.3
Non-oil	3.6	3.1	3.3	3.5	3.2
Consumer prices (period average)	3.5	3.0	3.3	3.5	3.2
Consumer prices (end of period)	3.5	3.2	3.3	3.5	3.2
External sector					
Exports, f.o.b.	44.6	49.4	-4.7	-20.8	1.3
Imports, f.o.b.	37.8	45.7	15.4	2.1	3.1
Export volume	1.7	2.5	2.5	-2.1	4.5
Import volume	5.8	10.3	12.9	13.3	4.6
Terms of trade (deterioration -)	11.9	13.7	-9.2	-9.2	-1.7
Current account balance (percent of GDP)	21.6	19.4	8.5	2.9	1.4
BEAC's net foreign assets	97.1	-46.9	48.8	121.8	59.1
External public debt (percent of GDP)	46.9	43.1	41.7	42.2	38.4
Monetary sector					
Broad money	9.3	4.6	15.7	9.8	13.6
Credit to the private sector	3.5	5.1	3.8	5.3	6.0
			(Percent of GDP)		
Investment and saving					
Gross national saving	48.4	45.8	36.4	32.1	30.1
Gross investment	26.8	26.4	27.9	29.2	28.7
	(Percent of non-oil GDP, unless otherwise indicate				
Central government finances					
Total revenue	42.2	44.9	40.2	34.1	33.1
Oil revenue	28.4	32.1	25.0	20.0	18.8
Noncil revenue (including grants)	13.9	12.8	15.2	14.1	14.4
Total expenditure	33.0	32.3	32.0	29.0	27.2
Current	26.8	27.1	24.4	22.1	21.0
Capital	6.3	5.1	7.6	6.9	6.2
Overall balance (deficit -, payment order basis)	9.2	12.6	8.2	5.1	5.9
Overall balance (deficit -, payment order basis, percent of GDP)	6.9	8.9	6.3	3.9	4.6
Non-oil primary balance (- = deficit)	-15.7	-15.7	-13.3	-11.5	-9.4
Basic primary fiscal balance (- = deficit)[1]	12.7	16.4	11.6	8.5	9.4
Basic non-oil primary balance (- = deficit)[2]	-13.0	-14.0	-10.3	-8.7	-7.0
Reference fiscal balance (percent of GDP)[3]	-4.0	-4.5	-1.9	-0.1	2.7
Primary balance (percent of GDP)	9.5	11.6	9.0	6.5	7.3
Financing gap (in percent of GDP)	2.0	2.0	2.8	2.6	2.0
Total public debt (percent of GDP)	99.1	92.5	92.8	98.9	92.4
	(Percent of total government revenue excluding grants)				
External public debt service	37.8	34.1	29.0	29.5	24.7
	(Billions of CFA francs, unless otherwise indicated)				
Nominal GDP	7,825	8,690	8,144	8,587	9,083
Nominal oil GDP	1,990	2,536	1,877	1,971	1,996
Nominal non-oil GDP	5,834	6,153	6,266	6,616	7,087
Nominal GDP in US$ (millions)	12,608	13,961	12,725	13,913	14,600
Congolese oil price (U.S. dollars per barrel)	96	99	84	74	70
Brent Price (U.S dollars per barrel)	101	99	89	75	71
Oil production (Millions of barrels)	100	96	105	100	107
Nominal Exchange rate (CFA/USD, period average)	...	622	...	...	...
REER (percentage change)	...	-9.1	...	...	...

Sources: Congolese authorities; and IMF staff estimates and projections.

[1] Revenue excluding grants minus total expenditures (excluding interest payments and foreign-financed public investment).

[2] Non oil revenue excluding grants minus total expenditures excluding interest payments and foreign-financed investment.

[3] Overall balance minus 20 percent of oil revenues and minus 80 percent of the oil revenue in excess of the average observed during the three previous years.

Source : Gouv/FMI

Tableau A 4 : PIB réel (en %)

	2021	2022	2023	2024
Secteur primaire	-5,7	-2,3	3,9	6,4
Agriculture, élevage, chasse et pêche	5,0	5,4	5,6	6,0
Agriculture et élevage	6,1	6,0	6,5	6,8
Chasse	5,6	3,0	3,5	3,8
Pêche	-4,5	2,4	-0,7	0,2
Sylviculture et exploitation forestière	0,1	4,3	-1,1	0,1
Industries extractives	-7,3	-3,8	4,0	7,0
Secteur secondaire	15,3	5,1	4,9	4,1
Industries manufacturières	10,5	5,2	2,5	2,9
Industries alimentaires	7,3	2,0	4,8	5,0
Autres industries manufacturières	14,7	9,1	-0,2	0,3
Electricité, gaz et eau	13,6	6,8	6,0	6,3
Bâtiments et Travaux publics	25,3	4,1	8,4	5,0
Secteur tertiaire	3,0	6,2	3,9	2,0
Transports et télécommunications	0,5	2,3	0,3	1,1
Transports	-0,7	2,1	-0,5	0,3
Télécommunications	8,8	3,5	5,6	5,8
Commerce, restaurants et hôtels	10,2	4,2	3,9	4,0
Administrations publiques	-0,2	1,8	-0,7	-0,4
Autres services	1,5	10,2	6,6	1,8
PIB au coût des facteurs	1,5	1,7	4,0	4,4
IMPOTS ET TAXES NETS	1,5	1,7	4,0	4,4
PIB aux prix du marché	**1,5**	**1,7**	**4,0**	**4,4**
PIB hors pétrole	**4,8**	**3,3**	**3,9**	**3,8**
PIB pétrole	**-14,6**	**-3,8**	**4,4**	**6,5**

Source : CCMB (mai 2023)

Tableau A 5 : PIB réel optique demande (en %)

	2021	2022	2023	2024
Consommation	19,4	10,2	10,4	7,0
Publique	2,1	-19,2	-6,8	41,1
Privée	26,0	15,0	12,3	3,8
Formation brute de capital fixe	25,4	3,2	8,1	0,1
Publique	25,4	22,5	47,4	-12,6
Privée	25,4	0,4	1,0	3,5
Exportations de biens et services non facteurs	4,8	-3,1	3,8	6,8
Importations de biens et services non facteurs	63,8	5,9	6,9	8,8

Source : CCMB (mai 2023)

Tableau A 6 : Tableau des opérations financières de l'Etat (en milliards de FCFA)

	2022	2022	2023	2023	2023	2024
	CR 23/89	Prel.	Budget Law	CR 23/89		
Total Revenue and Grants	2,465	2,763	2,520	2,518	2,253	2,349
Revenue	2,418	2,709	2,446	2,445	2,179	2,290
Oil revenue	1,656	1,973	1,562	1,564	1,321	1,331
of which: oil transfers	251	311	125	125	106	47
Non-oil revenue	762	736	884	881	858	959
Direct taxes	290	292	342	318	321	350
Taxes on goods and services	292	250	294	350	311	349
Customs Receipts	129	139	166	166	166	178
Non-tax revenue	50	56	82	48	61	82
Grants	47	54	74	74	74	59
Expenditure	1,927	1,985	2,028	2,006	1,919	1,928
Current expenditure	1,562	1,669	1,552	1,531	1,461	1,487
Wages	379	379	406	406	406	435
Other primary current expenditure	936	1,032	865	865	802	779
Goods and services	190	217	208	208	190	186
Transfers	683	721	594	594	542	520
Social Transfers (Lisungi, COVID-19 and others)	127	143	179	162	180	190
Oil-related transfers	251	311	125	125	106	47
Other transfers	305	266		307	256	283
Common charges	63	94	63	63	70	75
Annex budgets and special accounts[1]	42	27	57	42	27	28
Interest	205	230	224	217	225	245
Domestic	95	115		135	143	175
External	110	116		82	82	70
of which: COVID-19 Moratorium Loan (interest)	4	4		3	3	2
of which: on oil-prepurchased debt	30	30		18	20	12
Capital expenditure	365	316	476	475	458	441
Domestically financed	161	162	215	215	198	213
Externally financed	204	155	261	260	260	228
Non-oil primary balance[2]	-914	-965	-847	-834	-761	-666
Basic non-oil primary balance[3]	-756	-864	-660	-648	-576	-497
— excluding oil-related transfers[4]	-506	-553	-535	-523	-469	-449
Primary balance	742	1,008	716	730	559	665
Overall balance, payment order basis						
Excluding grants	490	724	418	439	260	362
Including grants	537	778	492	513	334	420
Overall balance, cash basis	537	778	492	513	334	420
Financing	-696	-949	-746	-738	-560	-602
Foreign (net, excluding budgetary support)	-639	-966	-440	-441	-376	-326
Drawings	157	101	187	186	186	169
Amortization (paid)	-802	-843	-627	-627	-561	-495
of which: on oil-prepurchased debt	-362	-374	-278	-330	-275	-228
Others	0	-223	0	0	0	0
Domestic (net, excluding IMF ECF)	-57	17	-306	-297	-184	-276
Banking system (net)	288	334	-98	-98	-84	-187
Central bank	82	89	-392	-392	-412	-378
Commercial banks[5]	206	245	294	294	328	191
Nonbank financing[6]	-346	-317	-208	-200	-101	-89
Of which: Repayment of domestic arrears	-365	-431	-200	-200	-110	-208
Of which: Chinese companies	-43	-12		-39	-45	-16
Financing gap (- = surplus)	159	171	226	226	226	182
Expected financing (excluding IMF)	51	63	115	115	119	128
IMF-ECF	108	108	110	110	107	54
Residual financing gap	0	0	0	0	0	0
Memorandum items:						
Stock of domestic arrears[6]	1,516	1,450	1,693	1,292	1,693	1,417
Stock of government deposits	365	238	650	867	650	1,028
CEMAC Reference fiscal balance[7]	-314	-391	-7	-156	-7	247
GDP at current market prices	7,825	8,690	8,587	8,144	8,587	9,083
Non-oil GDP at market prices	5,834	6,153	6,616	6,266	6,616	7,087

Sources: Congolese authorities; and IMF staff estimates and projections.

[1] Includes net spending (i.e. spending minus revenues) associated with decentralized government entities.

[2] Revenue and grants excluding oil revenues minus total primary expenditures (excluding interest payments).

[3] Non oil revenue excluding grants minus total expenditures excluding interest payments and foreign-financed investment.

[4] Basic non-oil primary balance minus oil revenue and oil-related transfers.

[5] Include resident and non-resident creditors from the CEMAC region.

[6] Includes estimates of domestic arrears audited by the the Caisse Congolaise d'Amortisation (CCA) and reported but not yet audited arrears.

Source : Gouv/FMI

Tableau A 7 : Balance des paiements (en milliards de FCFA)

	2022	2022	2023	2023	2024
	CR 23/89	Prel.	CR 23/89		
Current account	1,687	1,685	692	250	123
of which non-oil	-1,101	-807	-1,595	-1,631	-1,715
Trade balance	4,134	4,282	3,424	2,782	2,766
Exports, f.o.b.	6,710	6,946	6,397	5,500	5,570
Oil sector	5,580	5,797	5,268	4,467	4,498
Non-oil sector	1,130	1,150	1,129	1,034	1,072
Imports, f.o.b.	-2,576	-2,664	-2,973	-2,719	-2,804
Oil sector	-1,350	-1,520	-1,441	-1,252	-1,273
Government	-292	-253	-380	-366	-353
Non-oil private sector	-933	-891	-1,152	-1,100	-1,179
Balance of services	-1,512	-1,556	-1,819	-1,680	-1,738
Oil sector	-704	-816	-781	-685	-698
Nonoil sector	-808	-740	-1,038	-995	-1,040
Income	-954	-1,067	-958	-897	-931
Labor income	-25	-25	-23	-20	-20
Investment income	-930	-1,042	-935	-877	-911
Current transfers (net)	19	26	45	45	27
Capital account	21	21	15	15	59
Official grants	15	15	15	15	59
Debt cancellation	6	6	0	0	0
Non-financial non-produced assets	0	0	0	0	0
Financial account	-1,499	-1,680	-560	-207	-120
Direct investment (net)	307	320	386	394	440
Portfolio investment	138	138	139	139	149
Other investment	-1,944	-2,138	-1,084	-740	-709
Medium and long term	-599	-701	-334	-277	-224
Public sector	-605	-717	-390	-326	-276
Drawings	188	132	237	235	219
Project	157	101	186	186	169
Program	0	0	0	0	0
Other (collateralized)	31	31	51	49	50
Amortization[1]	-788	-843	-627	-561	-495
Net change in arrears	-6	-6	0	0	0
SDR Allocation	0	0	0	0	0
Private sector	7	16	55	50	52
Oil	39	51	42	36	38
Non-oil	-33	-35	14	14	15
Short term	-1,345	-1,436	-750	-463	-485
Errors and omissions	0	0	0	0	0
Overall balance of payments	208	26	147	57	62

Source : Gouv/FMI

Tableau A 8 : Situation monétaire (en milliards de FCFA)

(Billions of CFA francs)

	2022	2022	2023	2023				2024
				Q1	Q2	Q3	Q4	
	CR 23/89	Prel.	CR 23/89	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	
Net foreign assets	724	259	966	143	147	223	401	700
Central bank	538	145	800	63	108	178	321	511
Deposit money banks	186	114	166	79	40	45	80	188
Net domestic assets	1,775	2,132	1,926	2,258	2,353	2,363	2,225	2,283
Net domestic credit	2,325	2,593	2,276	2,730	2,776	2,768	2,685	2,633
Net credit to the public sector	1,104	1,319	1,007	1,509	1,499	1,478	1,342	1,209
Net credit to the Government	1,111	1,330	1,014	1,520	1,510	1,489	1,352	1,219
Central bank	583	731	192	920	870	768	426	102
Claims	948	969	1,058	1,021	1,021	1,033	1,076	1,129
Use of IMF Credit	135	133	245	184	211	211	240	294
Deposits	-365	-238	-867	-101	-150	-266	-650	-1,028
Deposit money banks	528	599	822	601	640	722	927	1,118
Claims on public agencies, net	-7	-10	-7	-11	-11	-11	-10	-10
Credit to the economy [1]	1,220	1,273	1,269	1,220	1,277	1,290	1,343	1,425
Credit to the private sector	1,171	1,190	1,216	1,134	1,208	1,214	1,253	1,329
Other items, net	-550	-460	-350	-471.8	-423.0	-405.0	-460	-350
Broad money	2,499	2,391	2,892	2,401	2,500	2,587	2,626	2,983
Currency outside banks	696	430	806	401	430	436	472	536
Demand deposits	1,214	1,317	1,411	1,291	1,334	1,390	1,449	1,649
Time deposits	551	619	638	663	690	714	680	772
	(Changes in percent of beginning-of-period broad money)							
Broad money	9.3	4.6	15.7	0.4	4.6	8.2	9.8	13.6
Net foreign assets	15.9	-4.4	9.7	-4.9	-4.7	-1.5	6.0	11.4
Net domestic assets	-6.6	9.1	6.0	5.3	9.2	9.7	3.9	2.2
Net domestic credit	5.9	17.7	-2.0	5.7	7.7	7.4	3.9	-2.0
Net credit to the public sector	6.7	16.1	-3.9	8.0	7.5	6.7	1.0	-5.1
Credit to the economy	-0.7	1.6	1.9	-2.2	0.1	0.7	2.9	3.1
Credit to the private sector	1.7	2.5	1.8	-2.3	0.8	1.0	2.6	2.9
Other items, net	-12.5	-8.6	8.0	-0.5	1.6	2.3	...	4.2
	(Annual percent changes, unless otherwise indicated)							
Broad money	9.3	4.6	15.7	19.4	19.9	16.2	9.8	13.6
Reserve money	12.6	-14.2	22.3	8.8	26.2	43.8	45.9	8.1
Credit to the economy	-1.3	3.0	4.0	-0.1	3.0	5.1	5.4	6.1
Credit to the private sector	3.5	5.1	3.8	1.8	2.8	4.9	5.3	6.0
Velocity (Non-oil GDP/average M2)	2.3	2.6	2.2	...	...	...	2.5	2.4
			(Percent)					
Total nominal GDP growth	16.4	17.1	4.1	...	...	...	-1.2	5.8
Non-oil nominal GDP growth	7.0	6.5	7.4	...	...	...	7.5	7.1
Credit to the economy/Non-oil GDP	20.9	20.7	20.2	...	...	...	20.3	20.1
Memorandum items:								
Gross imputed official reserves (CFA billion)	924	578	1296	480	551	622	861	1105
In months of imports	2.2	1.5	2.8	...	...	...	2.1	2.7
Central bank liabilities to non-residents	385.7	432.9	496.0	417.0	443.6	443.6	539.6	593.3

Source : Gouv/FMI

EQUIPE TECHNIQUE

Comité de rédaction

Directeur de publication : Franck Mondesir MBOUAYILA TSASSA, Directeur général de l'économie

Rédacteur en chef : Amed Stown BORGIA, Directeur des études et des prévisions économiques

Equipe de rédaction

Amed Stown BORGIA, Directeur des études et des prévisions économiques

Bien-Aimé DIAMONEKA, Collaborateur au service informatique

Clèv Fabrice AMBOULOU, Chef de service conjoncture

Constant MAKOUEZI, Chef de service modélisation et prévisions économiques

Dr Dieudonné DINGA DILOUNGOU, personne ressource

Emos PEA, Chef de service des statistiques et études économiques

Ernest PEA, directeur des politiques et stratégies économiques

Dr Florent Jean Désiré KABIKISSA, personne ressource

Gwladys Prince ONDONGO, personne ressource

Sylvère Cyrille NIANGUI MISSIET, Chef de service des consultations et accords internationaux



Direction Générale de l'Économie
Bld Denis SASSOU NGUESSO (face MUCODEC la gare)
: 1111 Bzv ☎: (+242) 22.260.03.54
✉: dgeconomie.cg@gmail.com

Impression: Act'Unik. Tel.: (+242) 06 841 1123 / 06 616 93 13 **Montage: Sarald Aime NGOUABI G.**